

Association pour la Formation post-universitaire en Psychomotricité



STAGES 2018

**Institut de Formation de Psychomotricité
Faculté de médecine Pierre et Marie Curie
91, bd de l'Hôpital - 75013 PARIS**

**E-mail: secretariat@afpup.com
Téléphone : 06 62 21 17 54
Site: www.afpup.org**

L'équipe de l'Association pour la Formation Post-Universitaire en Psychomotricité a le plaisir de vous annoncer ses **sessions de formation** de l'année **2018**.

Ces formations, généralement réparties sur une année en plusieurs séquences et plusieurs niveaux, ont pour objectif principal d'amener chaque professionnel à élargir sa sensibilité personnelle et à acquérir une compétence approfondie.

Les sessions permettent d'obtenir **une maîtrise technique directement réutilisable** dans le cadre de sa pratique professionnelle.

Toutes les sessions sont abordées **par la pratique et la clinique**, puis réfléchies et reprises sur le plan théorique.

Elles sont élaborées et conduites par des praticiens reconnus pour leurs compétences et leur savoir.

Elles s'adressent essentiellement aux Psychomotriciens mais peuvent être ouvertes à d'autres praticiens de la santé mentale.

La majorité des stages seront reconduits en **2019**. Les dates seront sensiblement les mêmes et vous seront communiquées ultérieurement.

A votre demande nous pouvons organiser nos formations **au sein de votre institution**. En fin de catalogue, une partie est consacrée aux thématiques exclusivement dédiées à l'intra.

Notre organisme de formation est habilité à proposer des actions de DPC (Développement Professionnel Continu) pour les psychomotriciens.

Nous vous invitons à nous communiquer **votre adresse mail** afin de recevoir les prochaines brochures.

N'hésitez pas à consulter notre site internet www.afpup.org. Vous y trouverez tous nos programmes de formation actualisés, l'annonce de nos journées scientifiques ainsi qu'un certain nombre de publications mises à votre disposition.

Nos tarifs se veulent raisonnables afin de permettre l'accessibilité à nos formations au plus grand nombre. Les adhérents de l'**A.F.P.U.P.** à jour de leur cotisation, les jeunes diplômés (trois premières années) et les chômeurs bénéficient d'un tarif préférentiel (hors financement par l'employeur).

Président : Professeur M. BASQUIN



**L'A.F.P.U.P. est enregistrée comme organisme de formation sous le numéro
11 75218 11 75 auprès du Préfet de Région Ile-de-France.**

N° SIRET : 823 679 915 00012 - Code APE : 9499Z

**L'A.F.P.U.P. est un organisme de Développement Professionnel Continu habilité à
dispenser des programmes de DPC pour les psychomotriciens.**

**Nous sommes enregistrés sous le numéro 3630
auprès de l'Agence Nationale de DPC.**



**L'A.F.P.U.P. est un organisme de formation datadocké.
Son identifiant est le 0014265.**



SOMMAIRE



PAGES	FORMATIONS PROPOSÉES
5	LA RELAXATION THÉRAPEUTIQUE® CHEZ L'ENFANT ET CHEZ L'ADULTE (Méthode J. BERGÈS)
6	RELAXATION ET ENVELOPPES PSYCHIQUES
7	SENSIBILISATION À LA RELAXATION PSYCHANALYTIQUE - MÉTHODE SAPIR
8	EUTONIE
9	LES FONDEMENTS CORPORELS DE LA THÉRAPIE PSYCHOMOTRICE : Conscience Corporelle, Axe et Mouvement
10	APPUIS, VERTICALITÉ EXPRESSION DYNAMIQUE DU SUJET
11	DANSE THÉRAPIE ET STRUCTURATION PSYCHOCORPORELE : POIDS - TONICITÉ
12	DIALOGUE CORPOREL ET DANSE-THÉRAPIE / CYCLE DE BASE
13	EXPRESSIVITÉ, RELATION D'AIDE ET CHAÎNES MUSCULAIRES
14	MIMOTHÉRAPIE : L'Art du Mime adapté à la Psychomotricité
15	JEU DRAMATIQUE : L'IMPROVISATION THÉÂTRALE COMME MÉDIATION THÉRAPEUTIQUE
16	TOUCHER THÉRAPEUTIQUE ET PSYCHOMOTRICITÉ
17	APPROCHE PSYCHOCORPORELE DE LA MÉDIATION AQUATIQUE
18	DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR DE L'ENFANT DE LA NAISSANCE À LA MARCHÉ
19	LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT DE 18 MOIS À 3 ANS : LE JEU DES LIMITES ET L'ACCÈS AU SYMBOLIQUE
20	L'APPROCHE PSYCHOMOTRICE DU BÉBÉ PRÉMATURÉ. DE L'ÉVALUATION À L'ACCOMPAGNEMENT
21	APPROCHE PSYCHOCORPORELE DES TROUBLES DE L'ORALITÉ
22	L'ACTE GRAPHIQUE : GRABOUILLIS, DESSIN, ÉCRITURE. PREMIERS LIENS-PREMIÈRES TRACES. SUR LE CHEMIN DU GESTE GRAPHIQUE
23	L'ÉVALUATION PSYCHOMOTRICE AUPRÈS D'ENFANTS PRÉSENTANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES
24	TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE : ASPECTS PSYCHOMOTEURS
25	LES FONDAMENTAUX DE LA PSYCHOPATHOLOGIE CHEZ LE SUJET ADULTE dans la perspective d'une approche thérapeutique psychocorporelle
26	PSYCHIATRIE ADULTE ET PSYCHOMOTRICITÉ
27	LA PSYCHOMOTRICITÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT D'ADULTES TOUCHÉS PAR DES PATHOLOGIES NEUROLOGIQUES
28	LA DYNAMIQUE DE LA CONSCIENCE CORPORELE AU COURS DU VIEILLISSEMENT
29	PSYCHOMOTRICITÉ ET GÉRIATRIE
30	EXAMEN GÉRONTO-PSYCHOMOTEUR - EGP
31	ANALYSE DES PRATIQUES PSYCHOMOTRICES
32	THÉRAPIE AVEC LE CHEVAL
34	FORMATIONS EN INTRA
35	«CORPS, ESPACE, TEMPS», D'APRÈS LA MÉTHODE DE LAURA SHELEEN
36	PARUTIONS RÉCENTES
38	MODALITÉS D'INSCRIPTION
39	BULLETIN DE DEMANDE DE CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
40	CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE
41	RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'A.F.P.U.P.

LA RELAXATION THÉRAPEUTIQUE ® CHEZ L'ENFANT ET CHEZ L'ADULTE (MÉTHODE J. BERGÈS)



FORMATRICES

Madame **Marika BERGES-BOUNES**, Psychologue, Psychanalyste. Tel : 06 86 90 14 68

Madame **Christine BONNET**, psychomotricienne, thérapeute et formatrice en Relaxation Thérapeutique Bergès.

Tel : 06 62 46 30 26

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens, psychologues, médecins, orthophonistes, c'est-à-dire des professionnels diplômés ayant déjà une bonne connaissance théorique et clinique en psychopathologie de l'enfant et de l'adulte.

PRÉSENTATION

La relaxation thérapeutique est une technique originale qui allie une concentration mentale à une décontraction musculaire en présence du thérapeute qui touche et nomme. Elle vise, à travers les modifications toniques et neurophysiologiques qu'elle entraîne, à constituer des afférences nouvelles à l'image du corps et du schéma corporel ; à permettre que s'établisse entre le patient et le thérapeute un type de relation qui rende possible l'entrecroisement des données de l'éprouvé tonique et ses variations lors du toucher, entrecroisement qui relance l'activité imaginaire liée à la représentation corporelle. La nomination des différents segments et lieux du corps par le thérapeute, vient ancrer ces processus dans le symbolique.

OBJECTIFS

- 1- Expérience personnelle de la cure ;
- 2- Formation théorique à la psychopathologie en lien avec les indications de la méthode ;
- 3- Analyse de cas cliniques apportés par les formatrices et les participants.

COMPÉTENCES VISÉES

Au terme de la formation, les stagiaires :

- Auront une expérience personnelle du déroulement de la cure ;
- Connaîtront les modes d'action, les effets et les limites de la Relaxation Thérapeutique à travers les indications chez l'adulte et chez l'enfant ;
- Connaîtront les modalités de la cure soit individuelle, soit en groupe ;
- Auront approfondi leurs connaissances théoriques de la psychopathologie de l'enfant et de l'adulte.

CONTENU DE LA FORMATION

Chaque séquence de formation sera composée de deux temps :

- l'un de travail théorique sur les différentes méthodes de relaxation, la progression de la cure et ses difficultés, les éléments dynamiques en jeu, des études de cas (27h).
- l'autre qui sera la séance proprement dite, précédée d'un temps de parole autour de l'expérience de chacun (18h). L'objectif consistant à expérimenter cette technique segmentaire et progressive sur soi-même.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Références bibliographiques, enseignement théorique, présentation de cas cliniques, expérience personnelle du déroulement de la cure.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation théorico-clinique de **45h** sera dispensée pour un groupe de maximum 13 personnes :

1^{ère} modalité : les 13, 27 et 28 janvier, les 10 et 11 février et les 10, 11, 24 et 25 mars **2018**.

2^{ème} modalité : 11 lundis matin de 9h à 13h, répartis entre **octobre 2018 et avril 2019**.

Nota Bene : Les dates sont fixées en fonction du calendrier scolaire par zone pour permettre aux stagiaires de province de suivre le cursus. D'une année sur l'autre, la formation sera reconduite selon les mêmes modalités.

LIEU : Paris VI^{ème}.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 1215€ TTC ;
 - Prise en charge individuelle : 725€ TTC (200€ d'arrhes).
- Jeune professionnel, chômeur : 590€ TTC (160€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

BIBLIOGRAPHIE

- «La relaxation thérapeutique chez l'enfant – Corps, Langage, Sujet – Méthode Jean Bergès», BERGES BOUNES M., BONNET CH., GINOUX G., PECARELO A.-M., SIRONNEAU-BERNARDEAU C. Masson, 2008.
- «Le corps dans la neurologie et la psychanalyse. Leçons cliniques d'un psychanalyste d'enfants», J. BERGES, Èrès, 2016.
- «La relaxation : son approche psychanalytique», M. SAPIR et coll., Dunod, 1975.
- «Le Training autogène», J.M. SCHULTZ, P.U.F., 1968.

Site des professionnels : arteberges.fr

[Retour au sommaire](#)

RELAXATION ET ENVELOPPES PSYCHIQUES

Association pour la
Formation Post-Universitaire
en Psychomotricité

Afpup

FORMATEUR

Monsieur **Marc GUIOSE**, Psychomotricien, Psychologue clinicien, Psychothérapeute d'orientation psychanalytique. Pratique du toucher thérapeutique à travers le massage, les packs, la relaxation et la danse. Expérience avec des patients en psychiatrie adulte et maladie grave somatique (cancérologie, soins palliatifs).

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens, Psychologues, Orthophonistes, Médecins, praticiens de santé mentale.

OBJECTIFS

Pratique de la relaxation sous forme verbale et par le toucher-mobilisation. Orientation des techniques pour faire écho aux enveloppes psychiques.

Travail théorique sur les textes essentiels qui abordent les concepts de schéma corporel, image du corps et enveloppes psychiques.

CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement en relaxation s'inscrit dans des techniques tant neuro-musculaires que suggestives. Allant des techniques de références Schultz et Jacobson, à des techniques d'hypno-relaxation par visualisation proche de la Sophrologie ou du rêve éveillé, mais aussi de Relaxation par le toucher mobilisation inspirées de Wintrebert mais tirant son support technique de la Relaxation coréenne, de l'Étonie et de techniques de relaxinésie en générale.

La pratique de la relaxation est entrecoupée par un enseignement (ou révision) approfondi d'auteurs majeurs qui ont élaboré les concepts de schéma corporel, d'image du corps et sur les enveloppes psychiques :

- Schéma corporel et image du corps (H. Wallon, P. Schilder, F. Dolto) ;
- Le Moi-peau (Anzieu D.) ;
- Les enveloppes psychiques vues par les auteurs anglosaxons (Esther Bick) et repris par Houzel D. ;
- Érogénèse Contenante (P. Prayez) ;
- La fonction contenante et identification intra-corporelle (G. Haag).

RYTHME DE LA FORMATION

L'enseignement est théorique et pratique. 60% de théorie et 40 % de pratique.

Un ou deux temps, selon le rythme du groupe, de relaxation par jour, puis expression libre du ressenti, lien avec la thématique des enveloppes psychiques et ouverture sur la clinique. Le reste du temps est consacré à l'étude théorique.

COMPÉTENCES VISÉES

- Utiliser différentes méthodes de relaxation adaptées aux enveloppes psychiques.
- Adapter les techniques de relaxation selon une conceptualisation psychosomatique au sens large.
- Appliquer le concept d'enveloppe psychique au développement de l'appareil psychique et aux manifestations psychopathologiques en lien avec le processus thérapeutique en relaxation.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Textes de référence sur les enveloppes psychiques, références bibliographiques, documents audio et vidéo sur les relaxations pratiquées. La formation se passera dans une salle adaptée avec le matériel nécessaire pour une bonne pratique de la relaxation. Apporter une clef USB afin d'emporter le cours et les enregistrements des relaxations. Apporter une tenue souple et confortable, une grande serviette.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 35h se déroule sur 5 jours consécutifs (9h à 17h). Groupe restreint à 10 participants.

En 2018 : du 23 au 27 avril 2018.

En 2019 : Cette formation sera reconduite selon les mêmes modalités.

LIEU

Cabinet de consultation en psychomotricité et psychothérapie.
7 rue de l'Avenir 93800 Épinay-sur-Seine (situé face à la gare Épinay Villetaneuse à 10 minutes depuis la Gare du Nord de Paris).

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 875€ TTC ;
 - Prise en charge individuelle : 575€ TTC (155€ d'arrhes).
- Jeune professionnel, chômeur : 470€ TTC (140€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

SENSIBILISATION À LA RELAXATION PSYCHANALYTIQUE MÉTHODE SAPIR



FORMATRICES

Madame **Agnès MOLARD**, Psychomotricienne, psychanalyste, membre et formatrice à l'AREPS, cabinet libéral. Tel : 01 46 37 23 81

Madame **Catherine POTEL**, Psychomotricienne, psychanalyste, membre et formatrice à l'AREPS, cabinet libéral. Tel : 01 43 50 74 03

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et praticiens de la santé mentale.

MÉTHODE

La relaxation psychanalytique méthode Sapir est une psychothérapie psychanalytique à médiation corporelle qui propose à partir d'une mise à l'écoute du corps, une remise en mouvement du processus de liaison somato-psychique.

Cette relaxation s'adresse à des patients adolescents ou adultes. Elle se pratique en individuel ou en groupe.

Dans cette approche, la détente n'est pas le seul objectif. Le patient est invité à associer librement après le temps de relaxation. La verbalisation fait partie intégrante du processus thérapeutique. Elle naît des éprouvés corporels soutenus par les inductions verbales et le toucher du thérapeute et va permettre au patient de relier ses expériences corporelles et émotionnelles vécues dans le temps de la séance à des éléments de son histoire personnelle.

La formation s'adresse à tout soignant qui utilise le travail corporel comme outil thérapeutique. Elle a pour but de permettre au soignant de mieux appréhender la qualité de son accompagnement thérapeutique, dans une prise de conscience de son engagement psycho corporel.

Elle complète un cursus psychanalytique personnel pour celui qui s'intéresse au corps et aux symbolisations primitives qui transitent par le corps.

OBJECTIFS

Proposer aux soignants une approche personnelle pratique de la relaxation psychanalytique en quelques séances.

Apporter une réflexion théorique sur l'intérêt et la spécificité de cette médiation.

Cette sensibilisation peut conduire à une future démarche de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

Présentation et historique de la méthode élaborée par Michel Sapir et ses collaborateurs.

Expérience pratique de relaxation en groupe avec verbalisation des vécus des participants.

Réflexion autour des questions théorico-cliniques soulevées par les participants suite à leur expérience pratique.

Lien entre le vécu des participants et leur pratique de soignants.

Eventuels débouchés de cette sensibilisation vers un cursus de formation AREPS.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Séances pratiques, échanges verbaux, apports théoriques et références bibliographiques.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette sensibilisation de 8 heures (9h-18h) aura lieu le **9 juin 2018**. Maximum 10 personnes.

LIEU : Paris XIII^{ème}.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 220€ TTC ;

- Prise en charge individuelle : 180€ TTC (35€ d'arrhes).

Jeune professionnel, chômeur : 150€ TTC (30€ d'arrhes).

Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

FORMATRICE

Madame **Marie-Éudes ÉALET MEMERY**, Psychomotricienne, Psychothérapeute, Eutoniste et Graphothérapeute. 25 années d'expérience clinique et de formation.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Ce module s'adresse aux psychomotriciens et aux professionnels engagés dans un travail corporel qui souhaitent acquérir une technique enrichissant et renouvelant leur pratique professionnelle.

PRÉSENTATION

L'eutonie cherche à développer la pleine conscience de son corps, élément essentiel de la relation à l'autre. Être capable de modifier son tonus permet de mieux prendre soin des autres, de communiquer de manière adaptée au besoin du patient. Cette formation permet d'acquérir d'une technique.

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire :

- d'affiner la perception de son corps dans l'espace ;
- d'affiner sa qualité de toucher ;
- d'éprouver les répercussions physiques et psychiques de l'eutonie ;
- d'acquérir des éléments techniques utilisables dans sa pratique professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable :

- de repérer les besoins du patient ;
- de proposer des mobilisations passives issues de l'Eutonie ;
- d'utiliser les différents médiateurs de l'Eutonie ;
- d'adapter la technique aux pathologies rencontrées dans son domaine professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Nous pratiquons en alternance de la technique (toucher, espace, repoussé, utilisations des objets) et un travail de transposition de la pratique dans le quotidien du professionnel.

La méthode modifie la qualité du geste lorsqu'il se fait dans le toucher et le contact, le prolongement, les repoussés notions spécifiques à l'eutonie.

Cela permet de communiquer sur un mode psychomoteur avec nos patients : stimuler, mobiliser, apaiser, calmer, laisser parler... en utilisant la communication non verbale pour répondre à nos patients.

Ces applications sont particulièrement intéressantes pour :

- les enfants suivis en psychomotricité, problèmes de concentration, attention, coordinations, écriture... ;
- les adultes qui souffrent de problématiques globales de l'image du corps ; stress, traumatisme, addictions... ou plus spécifiques : lombalgies, douleurs cervicales, douleurs diffuses...

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Références bibliographiques, balles de tennis, bambous, pâte à modeler.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation théorico-clinique de 30h sera dispensée en 5 journées de 9h à 16h.

En 2018 :

- **1^{ère} session** : Du 4 au 8 juin 2018. Groupe de maximum 12 stagiaires.
- **2^{ème} session** : 5 dimanches répartis de septembre à décembre 2018.

LIEU : Paris XIII^{ème}.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 810€ TTC ;
 - Prise en charge individuelle : 550€ TTC (150€ d'arrhes).
- Jeune professionnel, chômeur : 425€ TTC (110€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

LES FONDEMENTS CORPORELS DE LA THÉRAPIE PSYCHOMOTRICE : CONSCIENCE CORPORELLE, AXE ET MOUVEMENT

Association pour la
Formation Post-Universitaire
en Psychomotricité

Afpup

FORMATRICE

Madame **Saumya COMER**, maître ès Sciences de l'O.S.U., Oregon, USA, Créatrice de la méthode «Body Lessons», spécialisée en thérapie corporelle. Elle intervient régulièrement en Europe et aux USA pour transmettre sa méthode acquise au cours de 30 années d'expérience théorico-clinique et pratique.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et personnel de la santé travaillant spécifiquement la conscience corporelle et la régulation tonique.

OBJECTIFS

L'objectif du stage est de développer la conscience corporelle et la régulation tonique liées à la perception et aux émotions. Il s'agit de :

- Apprendre comment ressentir la conscience corporelle et la développer ;
- Développer des outils d'évaluation à partir de l'observation de l'axe du corps dans une perspective tridimensionnelle ;
- Acquérir un très large éventail d'exercices et d'outils pour travailler la conscience corporelle, l'axe du corps et le mouvement naturel du corps ;
- Apprendre à utiliser, à faire pratiquer et à adapter ces outils dans son champ thérapeutique.

CONTENU DE LA FORMATION

Au cours de ce stage théorico-pratique, les participants :

- Développent une meilleure perception de leur corps ;
- Approfondissent leurs compétences pour évaluer l'équilibre postural : apprendre à déceler les postures dysfonctionnelles, à développer une compréhension plus globale de la façon dont les tensions, sont reliées entre-elles ;
- Apprennent :
 - à utiliser la structure osseuse comme soutien postural ;
 - à diminuer les tensions corporelles et à rééquilibrer le tonus ;
 - à initier le mouvement à partir du centre du corps ;

- à pratiquer des exercices spécifiques au niveau des articulations, des muscles et des tendons afin d'organiser l'ensemble du corps pour un meilleur équilibre sensori-tonique ;
 - à choisir entre des exercices d'étirement, de renforcement interne ou de relâchement du corps pour lui donner un meilleur alignement.
- Apprennent comment utiliser la conscience corporelle à des fins thérapeutiques auprès des pathologies rencontrées.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Cette formation est enseignée en anglais et traduite simultanément en français. Alternance d'expériences individuelles et groupales, et d'apports théoriques. Liens théorico-cliniques au décours du travail corporel.

Références bibliographiques, support pédagogique.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 45h réparties sur 6 jours sera dispensée pour un groupe de maximum 16 personnes du **28 mai au 2 juin 2018**.

LIEU : Paris XIII^{ème}.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 1215€ TTC ;
 - Prise en charge individuelle : 725€ TTC (200€ d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 610€ TTC (160€ d'arrhes).
- Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

FORMATRICES

Madame **Geneviève PONTON**, Psychomotricienne, Formatrice et Consultante dans le domaine de la santé et de l'éducation.

gponton@wanadoo.fr

Madame **Agnès SERVANT-LAVAL**, Psychomotricienne, Ostéopathe, Enseignante en IFP et Formatrice dans le domaine du soin.

agnes.servantz@gmail.com

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens, Aucun prérequis spécifique.

PRÉSENTATION

Tout au long du processus-même de verticalisation et au-delà encore dans les différentes étapes de vie, la dynamique axiale est en permanence sollicitée entre repliement et dépliement ; elle reste malléable et évolutive. Le mouvement de dépliement/redressement constitue un « aller vers » dans les mouvements de perception ou d'action ; il nécessite la « prise d'appuis », par trois grands schèmes de mouvement : repliement/enroulement, retournement et repousser du support.

Dans la recherche de cet équilibre, relatif et adaptable, entre les forces de gravité et le redressement, chacun déploie des stratégies personnelles. Celles-ci sont repérables, au carrefour même des fonctions posturale et dynamique, comme reflets, effets ou moyens d'une qualité de présence toujours singulière.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Expérimenter les moyens par lesquels se construit la verticalité.

Identifier les structures anatomiques utilisées dans les adaptations posturo-motrices lors de la verticalisation.

Repérer chez la personne observée les potentialités et les processus personnels de mobilisation.

Construire des repères au bénéfice de sa pratique psychomotrice à partir des expérimentations corporelles, des données théoriques et des problématiques cliniques évoquées par les participants.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- **D'adapter ses propositions thérapeutiques au regard de sa clinique propre ;**
- **D'observer les stratégies psychomotrices** de la personne accompagnée ;
- **De reconnaître** auprès des personnes accompagnées (population clinique spécifique) les données abordées et de transposer sa compréhension des processus en jeu ;
- **D'élaborer un projet d'accompagnement** de la personne lui permettant d'actualiser ses potentialités afin de construire son autonomie ;
- **De développer des moyens adaptés** à la personne accompagnée pour faciliter l'intégration des schèmes de développement ;
- **De construire des propositions de pratiques corporelles** respectant la logique organique du mouvement autant que la subjectivité de la personne accompagnée et favorisant son expressivité.

CONTENU DE LA FORMATION

Première session

Approche corporelle pratique dans une exploration des thèmes :

- Les organisateurs de la verticalité : respiration, enroulement, retournement, regard et repoussé.

- L'initiation du redressement : organisation des appuis au sol lors des changements de niveau.
- La chute, le poids ou le dialogue avec le sol : comment le mouvement joue avec la pesanteur.
- La construction par le centre : placement du bassin et centration ; ajustement tonique de l'axe.
- La dynamique de l'axe vertébral : coordination par les schèmes spiralés ; regard et axialité.

Travail d'observation :

- Analyse posturale et gestuelle - lecture anatomique.
- Repérage des stratégies individuelles dans les différentes réalisations.

Réflexion théorico-clinique :

- Mise en relation des vécus de l'exploration et des données théoriques et cliniques.
- Apport théorique sur la construction et le maintien de la verticalité tout au long de la vie.

Synthèse et mise en place de microprojets de recherche pour le temps d'intersession.

Deuxième session :

Compte-rendu des observations cliniques et projets menés entre les 2 sessions par les participants.

Accompagnement et approfondissement de la réflexion à partir de vignettes ou cas cliniques.

Illustration des données abordées (vidéos, planches anatomiques).

Apports théoriques sur le lien entre construction du redressement et évolution du schéma corporel.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Explorations personnelles en ateliers corporels avec mises en situations pratiques ;
- Documentation : planches anatomiques et vidéos ;
- Micro-projet clinique personnel, élaboré en intersessions sur le lieu professionnel et présentés à l'ensemble du groupe. Analyse commune de la démarche ;
- Temps d'échanges et réflexion théorico-clinique mettant en lien les explorations pratiques et les expériences professionnelles (témoignages, questionnements, vignettes cliniques).

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Formation organisée sur 42h, en 2 sessions de 3 jours chacune (21h de présentiel par session) pour un groupe de 16 participants maximum.

2018 : Les 22, 23 et 24 mars 2018 puis les 21, 22 et 23 juin 2018.

LIEU : « Ateliers du Cami Salié » - 21 rue des Palombes – 64000 PAU.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 1140 € TTC ;
 - Prise en charge individuelle : 600 € TTC (165 € d'arrhes)
- Jeune professionnel, chômeur : 500 € TTC (135 € d'arrhes)
- Réduction de 50 € accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

FORMATEURS

Monsieur **Benoît LESAGÉ** (Besançon) : Docteur en Sciences Humaines, médecin, danseur, danse-thérapeute, chargé de cours au cursus de psychomotricité de Paris VI-Salpêtrière, Maître de conférences. Fondateur et directeur d'IRPECOR. Auteur de La Danse dans le Processus Thérapeutique (Ed Erès 2006) et de Jalons pour une pratique psychocorporelle / Structure, Etayage, Mouvement et Relation (Ed Erès 2012).

Madame **Angela LOUREIRO** : Danseuse chorégraphe, diplômée du Laban/Bartenieff Institute of Movement Studies de New-York, du Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Paris en Cinégraphie Laban. Auteure de A. Loureiro, «Effort : l'alternance dynamique», Ed. Ressources, 2013. Co-auteur, avec Jacqueline Challet-Haas, de «Les Fondamentaux de Bartenieff, une approche par la notation Laban», Ed. Ressources, 2008. Diplômée également en Histoire, elle est co-auteur du livre «Danação da Norma, une histoire de la constitution de la psychiatrie et de la médecine sociale au Brésil», Ed. Graal, 1977.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Professionnels de la relation d'aide engageant une médiation corporelle. Sont particulièrement concernés les psychomotriciens, éducateurs, infirmiers et autres paramédicaux qui souhaitent mettre en place des groupes de Danse-Thérapie ou de travail corporel en institution. Enseignants en danse ou techniques de mouvement et danseurs ou artistes qui souhaitent travailler en milieu institutionnel dans une visée thérapeutique ou psychopédagogique.

OBJECTIFS

Qu'est-ce qu'un corps construit et quels sont les enjeux de cette construction ?

La question est au centre

- de la pratique professionnelle en médiation corporelle ;
- de l'enseignement d'une pratique corporelle sportive ou artistique.

Le corps se construit par l'expérience de ses propres limites, de sa prise d'appui pour s'ériger et marcher, de sa conquête de l'espace environnant pour s'orienter et entrer en relation, de sa modulation tonique, fondamentale pour l'expressivité et la relation. L'identité, la relation, la pensée, et le langage, s'enracinent dans le corps, ce qui conduit à parler de structuration psychocorporelle.

Ce stage approche de manière systématique et par l'expérience ces thèmes essentiels :

- Les liens entre tonicité, appui, et dynamique de la verticalisation, qui conduit à évoquer précisément le développement de l'enfant ;

- L'importance de la modulation tonique dans une première différenciation spatiale et temporelle ;
- L'engagement du poids du corps dans le geste, son rôle dans l'expressivité et la qualité de la présence.

CONTENU

- Modulation tonique et posturale, par un travail de contact et de mouvement ;
- Limites, différenciation et circulation dedans/dehors : émergence de l'espace individuel (kinesphère) ;
- Les appuis et le poids dans le processus de verticalisation ;
- Tonicité, poids et expressivité ;
- Liens théorico-cliniques (un temps y est consacré chaque jour).

COMPÉTENCES ACQUISES

Savoir évaluer un niveau de développement psychocorporel et entrer dans une lecture psychodynamique du geste pour élaborer et mettre en œuvre des propositions de travail, tant au niveau individuel que groupal.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Alternance d'expériences individuelles et groupales, et d'apports théoriques. Documents écrits et vidéos. Travail corporel en début de journée. Liens théorico-cliniques au décours du travail corporel (exposés, vidéos cliniques).

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

L'évaluation des stagiaires se fait au cours du travail. Un bilan approfondi est proposé en fin de stage, accompagné d'un questionnaire, pour leur permettre de dégager les acquis et envisager leurs applications cliniques. Un suivi de stage est proposé sous forme d'échanges de courriels.

Évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation se déroule en **32h du 25 au 29 avril 2018** pour un maximum de 20 stagiaires.

LIEU

L'Entrepôt - 5, avenue des Ribas - 13770 Venelles (Aix en Provence).

Tel : 04 42 58 29 96 (<http://www.lentrepot-venelles.fr>)

TARIFS

Prise en charge par l'employeur : 800 € /session.

Prise en charge individuelle : 400 € /session.

DIALOGUE CORPOREL ET DANSE-THÉRAPIE CYCLE DE BASE

Association pour la
Formation Post-Universitaire
en Psychomotricité

Afpup

FORMATEURS

Monsieur **Benoît LESAGE** (Besançon) : Docteur en Sciences Humaines, médecin, danseur, danse-thérapeute, chargé de cours au cursus de psychomotricité de Paris VI-Salpêtrière, Maître de conférences. Fondateur et directeur d'IRPECOR. Auteur de *La Danse dans le Processus Thérapeutique* (Ed Ères 2006) et de *Jalons pour une pratique psychocorporelle / Structure, Étayage, Mouvement et Relation* (Ed Ères 2012).

Madame **Caroline KHAN** (Bruxelles) : Psychologue-clinicienne, formée en Danse-Thérapie. Maître Assistante à la haute école Léonard de Vinci (Bruxelles), intervenante dans diverses institutions.

Madame **Estela UNDURAGA** (Bruxelles) : Danseuse (diplômée de la FED/Université de Louvain la Neuve), formée aux percussions argentines (bombo, zapateo, bolas) et à l'école internationale de théâtre de Lassaad. Formée en Danse-Thérapie (IRPECOR).

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Professionnels de la relation d'aide engageant une médiation corporelle. Sont particulièrement concernés les psychomotriciens, éducateurs, infirmiers et autres paramédicaux qui souhaitent mettre en place des groupes de Danse-Thérapie ou de travail corporel en institution. Enseignants en danse ou techniques de mouvement et danseurs ou artistes qui souhaitent travailler en milieu institutionnel dans une visée thérapeutique ou psychopédagogique.

OBJECTIFS

Le dialogue corporel est parfois notre seul outil de relation et de compréhension de nos partenaires, surtout s'ils sont lourdement handicapés. Pour aller au delà d'une «activité d'animation corporelle», il est nécessaire de comprendre que la construction de l'individu passe par celle de son corps. Nos patients nous présentent des corps monotoniques, des postures mal assurées, dysharmoniques, des gestes limités, mal adressés. Comment entrer en relation avec eux ? Comment mettre en place un accordage qui leur permette de se structurer ? Sur quels points travailler ? Comment entrer en relation par des jeux d'espace, de temps, de rythme ? Comment mener un travail individuel qui leur fasse expérimenter une façon d'être plus rassemblée, plus nuancée, une relation plus riche et plus expressive ? Comment les accompagner dans une découverte sensorielle, motrice, qui mène à une symbolisation ?

Comment intégrer le contact et le toucher dans un dialogue corporel structurant ? Comment intégrer tout cela dans une dynamique de groupe ? Tous ces points sont intimement liés, ce qui amène à parler de structuration psychocorporelle. Comment la danse peut-elle devenir un moteur de ce cheminement ? Quels sont les apports, les principes d'une Danse-Thérapie ?

Ce stage a pour objectifs de présenter les fondamentaux de cette structuration, de donner des outils d'évaluation et d'intervention, qui se situent dans différents registres :

- conscience corporelle (schéma corporel, gestion tonique, organisation du geste) ;
- qualité de la relation (accordage et dialogue tonique, techniques et qualité du toucher) et expressivité.

Ce stage est une exploration pratique, appuyée par des documents écrits et vidéo. Il implique un engagement corporel et vise à fournir aux professionnels des critères de lecture et d'évaluation, et à enrichir leur pratique spécifique en construisant des projets psychocorporels individualisés.

CONTENU ET METHODOLOGIE DE LA FORMATION

Corporéité et structure : étayage psychique (Le corps anatomique, fonctionnel, et les fonctions psychiques qu'il supporte ; développement postural et tonique).

- **Structuration Psychocorporelle** : Intégration tonique, posturale et motrice ; pièges et règles du toucher ; intégration du poids et des appuis en référence au développement psychomoteur. La notion de système : intégration du squelette.
- **Danse-thérapie** : la création du groupe en Danse-Thérapie et sa dynamique ; les niveaux d'accordage ; les rôles et fonctions au sein du groupe en Danse-Thérapie ; l'intégration spatiale et temporelle ; Expressivité et symbolisation en Danse-Thérapie ; Pulsation et rythme. Gestion et création de rythmes en Danse-Thérapie (expression primitive).
- **Les médiations d'objet en Danse-thérapie et Structuration Psychocorporelle** : balles, bâtons, tissus, ficelles...

Chaque proposition est explorée par les stagiaires, guidés par l'animateur (séance de travail corporel). Elle est ensuite commentée, théorisée et reliée à la pratique professionnelle. Ce temps de parole est aussi l'occasion pour le stagiaire de poser des questions.

Benoît Lesage anime la première partie de la session I et la seconde partie de la session II. Il aborde les principes de la Structuration Psychocorporelle ainsi que des dispositifs d'expression en groupe.

Caroline Kahn accompagnée par **Estela Undurraga** anime les autres journées et utilise essentiellement l'expression primitive, technique d'expression dansée accompagnée par les percussions, mettant en jeu la voix.

COMPÉTENCES ACQUISES

Évaluer le niveau de développement psychocorporel d'un patient et proposer des situations concrètes pour aborder les différents items. Savoir guider un travail de groupe en évaluant les dynamiques en jeu. Maîtriser suffisamment le rythme pour faire fonctionner un groupe.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

L'expérience est le pilier de notre pédagogie, articulée immédiatement avec la théorie et menant directement à des liens dans la pratique professionnelle. Des documents vidéo cliniques, documents pédagogiques (notes et textes spécifiques au stage ou/et d'articles publiés par les formateurs). Des articles de référence et des livres spécialisés sont le plus souvent consultables sur place. Une bibliographie de référence est fournie au cours du stage et des documents plus spécifiques au thème du stage sont fournis.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

L'évaluation des stagiaires se fait au cours du travail. Un bilan approfondi est proposé en fin de stage, accompagné d'un questionnaire, pour leur permettre de dégager les acquis et envisager leurs applications cliniques. Un suivi de stage est proposé sous forme d'échanges de courriels.

Évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation se déroule en 2 sessions de 32h soit **64h** de formation au total pour un groupe de maximum de 20 participants. **Les deux sessions sont indissociables.**

Session 1 : du 28 mai au 1^{er} juin 2018.

Session 2 : du 25 au 29 juin 2018.

Horaires de la formation : 9h-18h30 sauf lundi 10h et vendredi à 9h-14h30.

LIEU : Gîte la Pierre à Échay – Doubs 25440. Gare de Mouchard (puis taxi ou co-voiturage).

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 1600€ ;

- Prise en charge individuelle : 800€ (240€ d'arrhes).

[Retour au sommaire](#)

EXPRESSIVITÉ, RELATION D'AIDE ET CHAINES MUSCULAIRES



FORMATEURS

Monsieur **Benoît LESAGE** (Besançon) : Docteur en Sciences Humaines, médecin, danseur, danse-thérapeute, chargé de cours au cursus de psychomotricité de Paris VI-Salpêtrière, Maître de conférences. Fondateur et directeur d'IRPECOR. Auteur de La Danse dans le Processus Thérapeutique (Ed Erès 2006) et de Jalons pour une pratique psychocorporelle / Structure, Étayage, Mouvement et Relation (Ed Erès 2012).

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Tout professionnel engagé dans une relation d'aide ou pédagogique à médiation corporelle : sont particulièrement concernés les psychomotriciens, éducateurs, infirmiers et autres paramédicaux.

PRÉSENTATION

L'expressivité suppose plasticité et adaptabilité. De même la relation d'aide nécessite un accordage permanent qui permet d'entrer en relation pour mobiliser des partenaires généralement restreints dans leur expressivité, leur imaginaire et leur communication. Le corps a ses lois, ses structures qu'il est important de comprendre et d'intégrer pour disposer d'outils de lecture et de travail.

La systématique des chaînes musculaires vise ce double objectif.

Les chaînes musculaires sont le support locomoteur de la posturation, c'est à dire de la façon dont nous nous tournons vers (ou détournons des) choses du monde et autrui. Elles soutiennent six structures psychocorporelles qui désignent un parcours d'évolution psychomotrice et un fonctionnement tant physique que psychique ou relationnel.

Les connaître permet de comprendre pratiquement le lien d'étayage entre des niveaux somatique, imaginaire, affectif et relationnel. Le travail proposé s'ancre donc dans la matière, le corps anatomo-fonctionnel, les éprouvés, les affinités spatiales de la posture et du geste, pour s'ouvrir au niveau de l'expressivité et des dynamiques de groupe.

Les chaînes fournissent un outil de lecture du corps, de ses dynamiques de mouvement, et permettent l'élaboration de projets psychomoteurs et psychocorporels, tant au niveau individuel que groupal.

OBJECTIFS

- Comprendre les liens entre tonicité, posture et typologie ;
- Savoir repérer les typologies et les modes de fonctionnement qui leur sont liés ;
- Pouvoir mobiliser et étirer les six chaînes musculaires ;
- Savoir créer des situations qui correspondent aux six grandes structures psychocorporelles liées aux chaînes musculaire en exploration individuelle par le mouvement et en en dynamique groupale ;
- Savoir utiliser les médiations d'objet adéquates.

CONTENU

Pratique : Dispositifs d'implication corporelle :

- Pour explorer chaque structure psychocorporelle : mobilisation, étirement, repérage des grands muscles impliqués ;
- Dynamique de groupe spécifique à chaque structure ;
- Accompagner le mouvement et harmoniser la posture (session II).

Elaboration :

Évaluation après chaque exploration des processus mobilisés, de leurs objectifs et de la pédagogie employée.

Présentation de vignettes cliniques sous forme de documents vidéo commentés.

Analyse de situations cliniques proposées par les participants.

Des liens avec l'énergétique chinoise sont proposés au fur et à mesure.

Synthèse théorique insistant sur les liens théorico-pratiques et pratico-cliniques.

COMPÉTENCES ACQUISES

- Savoir mettre en relation une tenue du corps, une typologie et un fonctionnement psychomoteur en référence aux chaînes musculaires ;
- Savoir répondre aux besoins individuels et/ou groupaux en se basant sur la grille des chaînes musculaires.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

PRATIQUE (60%)

- Implication corporelle par le mouvement : travail seul et avec partenaire ;
- Mises en situation à partir de consignes verbales : explorations sensori-motrices, jeux groupaux, intégration de médiation d'objet.

ELABORATION THEORICO-CLINIQUE (40%)

- Échanges en groupe et sous-groupes pour évaluer les situations vécues ;
- Apport d'éléments théoriques pour permettre les liens théorico-pratico-cliniques ;
- Supports vidéo : documents théoriques et vignettes cliniques ;
- Remise de documents pédagogiques écrits (fichier PDF ou sur demande support papier) ;
- Références et éclairages théoriques ;
- Descriptif et analyse des situations explorées durant le stage ;
- Bibliographie ;
- Discographie.

La méthode pédagogique développe des compétences de soins s'inscrivant dans la catégorie des thérapeutiques non médicamenteuses, validées par la HAS.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

L'évaluation des stagiaires se fait au cours du travail. Un bilan approfondi est proposé en fin de stage, accompagné d'un questionnaire, pour leur permettre de dégager les acquis et envisager leurs applications cliniques. Un suivi de stage est proposé sous forme d'échanges de courriels.

Évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation est dispensée pour un groupe de maximum 20 participants.

Session 1 : du 29 octobre au 2 novembre 2018 (4jours et demi) soit **32h**. Horaires de la formation : 9h-18h sauf 1er jour début à 10h et dernier jour 9h-14h.

Session 2 : Courant 2019 - **24h**.

Attention :

- La session 1 peut être suivie indépendamment de la session 2.
- Pour suivre la session 2, il faut avoir déjà suivi une session « Chaînes musculaires ».

LIEU

Session 1 : Castres (Tarn)

Session 2 : à définir.

TARIFS

Session 1 : Prise en charge par l'employeur : 800 € - Prise en charge individuelle : 400 € (120 € d'arrhes).

Session 2 : Prise en charge par l'employeur : 600 € - Prise en charge individuelle : 300 € (90 € d'arrhes).

[Retour au sommaire](#)

MIMOTHÉRAPIE L'ART DU MIME ADAPTÉ À LA PSYCHOMOTRICITÉ



FORMATRICE

Madame **Simone CONEIN-GAILLARD**, Psychomotricienne, Professeur de Mime, Mimographe. Diplômée en sophrologie médicale par le Docteur A. CAYCEDO, 40 ans d'enseignement pour la formation en Psychomotricité. Elle est la première et la seule à avoir adapté le mime dans le domaine médical.

Tel : 06 17 98 82 29

simoneconeingaillard@wanadoo.fr

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et tout thérapeute ayant une approche psychocorporelle.

OBJECTIFS

Apporter un nouvel outil aux psychomotriciens professionnels, en enrichissant leurs pratiques avec d'autres moyens d'observation et d'application.

Permettre de s'approprier un autre répertoire corporel riche et diversifié, s'adaptant à chaque demande, que ce soit sur un plan purement praxique, psychologique, cognitif, sensoriel et/ou émotionnel.

Cette formation est aussi bien un enrichissement personnel, qu'une nouvelle technique psychocorporelle, car toujours vécue avec son propre corps et celui de l'autre.

Bien que cette formation soit essentiellement axée sur la pratique, la théorie a sa place dans la discussion, le partage, le questionnement de chacun, aussi bien à travers son propre vécu et ressenti que dans l'emploi de la méthode.

Dans le mime, tous les aspects de la psychomotricité sont présents : le schéma corporel, l'image du corps, l'espace, le rythme, les coordinations, les dissociations, le tonus, l'éveil kinesthésique... enrichis par un travail permanent sur la concentration et la respiration consciente. Ces derniers nous apportant un meilleur lâcher prise dans l'ici et Maintenant.

Grâce à ce mime adapté, les aspects comportementaux, relationnels, émotionnels et affectifs sont perçus et vécus librement car toujours mis en situation à travers «le jeu». Ce mime adapté n'est ni démonstratif, ni performant car basé essentiellement sur le ressenti, non sur le paraître mais sur l'être.

Le Mime est le moyen d'expression par excellence, qui a le privilège de faciliter tous rapports de communication.

CONTENU DE LA FORMATION

C'est à travers les techniques du Mime Corporel, de la gestuelle de la Pantomime, du port du Masque Neutre et des improvisations que nous abordons :

- Le schéma corporel et l'image du corps à travers les mouvements expressifs, signifiés, codifiés, symboliques et créatifs du mime et de l'imaginaire ;
- La restructuration spatio-temporelle au moyen du mime corporel ;
- L'appréhension de l'espace proximo-distal à travers la pantomime et l'improvisation ;
- Les signifiants gestuels de la pantomime sont travaillés ici, par rapport à son propre espace et à celui de l'autre, dans l'expression et la richesse de la communication non verbale ;

- Le travail sur l'écoute : de soi, de l'autre et du groupe avec le Masque Neutre ;
- Le travail autour du miroir par l'observation, l'imitation et l'identification ;
- Le travail de la relation à l'objet, pour arriver à l'objet fictif et représentatif, développe : l'imaginaire, la concentration, les mémoires sensorielles et touche l'émotionnel ;
- Ce mime développe la concentration, l'observation, la disponibilité et surtout l'écoute de soi et de l'autre.

Rythme de la formation : Chaque journée débute par un échauffement et un travail sur la respiration. Vient ensuite l'apprentissage des techniques spécifiques puis les improvisations en individuel et en groupe. Un temps est réservé au partage du vécu de chacun, à la prise de notes des contenus, aux applications et aux indications de ces techniques.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Masques neutres, vidéo, bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE

CONEIN-GAILLARD S. (2011), « L'art du Mime adapté à la psychomotricité », Le souffle d'Or.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Chaque niveau se déroule sur 25 heures réparties sur deux week-ends, avec un maximum de 12 stagiaires.

1er Niveau : Initiation, Approches, Applications.

2ème Niveau : Approfondissement (à la demande).

DATES

En 2018 : Les 2 et 3 juin et les 16 et 17 juin 2018.

Autre modalité :

INÉDIT : Formation longue de 125 heures aboutissant à un CERTIFICAT D'APTITUDE À EXERCER ET À TRANSMETTRE la Mimothérapie.

Nous contacter pour plus de renseignements.

LIEU : XV^{ème} – Province à la demande.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 650€ TTC ;
 - Prise en charge individuelle : 450€ TTC (120€ d'arrhes).
- Jeune professionnel, chômeur : 350€ TTC (90€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

JEU DRAMATIQUE : L'IMPROVISATION THÉÂTRALE COMME MÉDIATION THÉRAPEUTIQUE



FORMATEURS

Monsieur **Vincent GAZON**, Psychomotricien et enseignant à l'UPMC. Tel : 06.26.20.53.82

Madame **Joëlle VILLAIN**, Psychomotricienne et enseignante à l'UPMC – Comédienne. Tel : 06.81.69.00.84

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Personnel soignant et éducatif (psychomotriciens, psychologues, orthophonistes, infirmiers, éducateurs spécialisés, médecins, ...). Aucune expérience théâtrale n'est requise.

OBJECTIFS

- Apprendre à utiliser la médiation du jeu de « faire semblant » dans une visée thérapeutique.
- Acquérir un dispositif groupal appelé Jeu Dramatique, adaptable auprès d'un public varié, de l'enfant à la personne âgée.
- Assimiler la théorie permettant l'analyse des processus en œuvre dans cette médiation.

CONTENU DE LA FORMATION

De tels objectifs nécessitent de définir un cadre précis au sein duquel le jeu va pouvoir se développer pleinement.

Ainsi, cette pratique vient-elle solliciter la mise en jeu du corps, des émotions, du langage et de l'imaginaire par la prise de rôle et la rencontre des autres dans le jeu. Nous aborderons largement la dialectique personne-personnage que permet l'utilisation de l'improvisation théâtrale.

Au terme de ces 5 journées de formation, chacun aura pu, dans un premier temps, (re) découvrir sa créativité, expressivité, tout en acceptant de se laisser surprendre.

Dans un second temps, chacun sera en mesure, par un travail de mise en situation, de proposer ce dispositif et toutes ses déclinaisons à un groupe de patients.

Enfin, nous n'hésiterons pas à nourrir ce travail de nos propres expériences cliniques ainsi que celles que souhaiterons nous exposer les stagiaires, ce qui nous permettra d'approfondir les aspects théoriques qui traversent cette médiation.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Ouvrages princeps, références bibliographiques, costumes et accessoires.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 40h (9h00 à 18h00) est dispensée pour un groupe de maximum 12 personnes.

En 2018 : du 2 au 6 juillet 2018.

En 2019 : Ce stage sera reconduit selon les mêmes modalités.

Formation intra-institutionnelle : 6 participants minimum.
Tarifs et modalités, nous contacter.

LIEU : Paris XIII^{ème}.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 1080€ TTC ;
- Prise en charge individuelle : 650€ TTC (180€ d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 530€ TTC (140€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

FORMATEUR

Monsieur **Marc GUIOSE**, Psychomotricien, Psychologue clinicien Psychothérapeute d'orientation psychanalytique. Pratique du toucher thérapeutique à travers le massage, les packs, la relaxation et la danse. Expérience avec des patients en psychiatrie adulte et maladie grave somatique (cancérologie, soins palliatifs).

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens, psychologues, médecins et soignants intéressés par un abord théorique et pratique du TOUCHER THÉRAPEUTIQUE.

OBJECTIFS

- Acquérir ou enrichir une pratique professionnelle psychomotrice ;
- Donner des outils théoriques pour toucher par la pensée et des pratiques pour toucher par les sens et l'émotion ;
- Éprouver sur soi, penser l'éprouvé, partager ces expériences et ouvrir sur la clinique.

CONTENU DE LA FORMATION

Une progression se fera sur une semaine, intriquant continuellement des temps de pratiques, des temps et des temps de cours théoriques. Les techniques abordées seront la danse à deux, du toucher-mobilisation en relaxation, du massage peau à peau. Le champ théorique sera essentiellement mais non exclusivement issu du paradigme psychanalytique.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Apporter une clef USB (min. 16 Go). Les stagiaires repartiront avec les enregistrements audio et vidéo des techniques pratiquées, ainsi qu'un cours théorique sur le toucher dans sa dimension relationnelle.

Apporter une tenue souple, maillot de bain ou sous-vêtements (lavable facilement), de l'huile de massage et une grande serviette pour un temps de massage à l'huile.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 35h se déroule sur 5 jours consécutifs (9h à 17h). Groupe restreint à 8 participants.

En 2018 : du 2 au 6 juillet 2018.

En 2019 : Cette formation sera reconduite selon les mêmes modalités.

LIEU

Cabinet de consultation en psychomotricité et psychothérapie.

7 rue de l'Avenir 93800 Epinay-sur-Seine.

(situé face à la gare Epinay Villetaneuse à 10 minutes depuis la Gare du Nord de Paris).

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 875€ TTC ;
- Prise en charge individuelle : 575€ TTC (155€ d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 470€ TTC (140€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

FORMATEURS

Monsieur **Adrien TEILLET**, Psychomotricien D.É., BEESAN 1er degré, Formateur Vivre l'eau Paris.

Madame **Noémie THIRANT**, Psychomotricienne D.É., Psychologue clinicienne, Formatrice Vivre l'eau Paris.

Madame **Catherine POTEL**, Psychomotricienne D.É. et Psychothérapeute. Fondatrice et responsable de formation à l'association Vivre l'eau Paris. Enseignante à l'UPMC. Intervenante ponctuelle.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Professionnels de la relation d'aide engageant une médiation corporelle (psychomotriciens, psychologues, éducateurs, aides-soignants, infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes...). Aucune expérience aquatique n'est requise.

OBJECTIFS

L'objectif est avant tout de s'engager dans un travail corporel en utilisant l'eau comme élément médiateur dans la rencontre avec l'autre, du bébé à la personne âgée.

Nous partirons du vécu personnel pour aboutir à la dimension d'accompagnement. L'objectif est de penser et de formaliser son travail que cela soit en piscine, en baignoire, en pataugeoire, dans une visée éducative, rééducative ou thérapeutique, en individuel ou en groupe.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, les stagiaires auront :

- été sensibilisés à leur propre vécu corporel et émotionnel dans l'eau ;
- appris des techniques spécifiques de portage et de relaxation en affinant leur implication dans le dialogue tonico-émotionnel ;
- élaboré le travail clinique où la médiation aquatique est au cœur du soin engageant le corps en relation et le corps en jeu ;
- réfléchi à leur projet de soin et au dispositif spécifique de la médiation aquatique.

CONTENU DE LA FORMATION

À partir d'une écoute corporelle, nous proposons aux participants de s'éveiller à leur sensorialité dans toutes ses dimensions, au toucher de l'eau et ses implications sur la peau et la tonicité. L'eau définit un premier espace d'expériences sensorielles et motrices. À celui-ci s'ajoute une dimension relationnelle : l'eau est particulièrement propice aux échanges, à la rencontre, à la communication et au jeu.

Portés par la dynamique de groupe, les participants exploreront leurs appuis, leurs limites, leur axe pour ensuite aborder les notions d'immersion et ses implications sur la respiration, de portés ainsi que des techniques de relaxation aquatique.

Ces temps d'expérimentation corporelle seront nourris par des temps d'élaboration théorico-clinique apportés par les intervenants et enrichis par l'expérience de chacun.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Cette formation implique un engagement corporel dans l'eau et une dynamique personnelle de recherche sur soi, ainsi que le développement d'une écoute, d'un regard et d'une posture pour un accompagnement d'autrui avec la médiation aquatique.

Chaque demi-journée de formation comporte un temps d'élaboration théorico-clinique (éléments théoriques, vignettes cliniques, vidéos, utilisation d'autres média...) et une séance en piscine (avec la possibilité d'utiliser différents médiateurs : bâtons, cordes, tissus par exemple).

Chaque participant(e) apportera : un maillot de bain, une serviette ou peignoir, un bonnet de bain obligatoire, le nécessaire de toilette.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 28 heures, réparties sur 8 vendredis matins (9h-12h30), sera dispensée pour un groupe maximum de 12 participants.

Dates : les 6 et 13 avril, 4, 18 et 25 mai et les 1er, 8 et 15 juin 2018.

Nota Bene : d'une année sur l'autre, la formation sera reconduite selon les mêmes modalités.

LIEU

Piscine du Centre sportif Elisabeth - 11 avenue Paul Appell - Porte d'Orléans - 75014 PARIS.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 760 € TTC ;
- Prise en charge individuelle : 470 € TTC (120 € d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 390 € TTC (100 € d'arrhes).
Réduction de 50 € accordée aux adhérents.

DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR DE L'ENFANT DE LA NAISSANCE À LA MARCHÉ



Dans l'esprit du livre « De la naissance à la marche » de A.Coeman et M. Raulier

FORMATEURS

Madame **Anne POUSSEUR**, Psychomotricienne, formatrice et accompagnement de professionnel de la petite enfance, thérapeute. Belge.

Madame **Natacha HERIS**, Psychomotricienne, formatrice dans le milieu de la petite enfance et thérapeute. Belge.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Professionnels de la relation d'aide engagés dans la petite enfance, sont particulièrement concernés, les psychomotriciens, les psychologues, les infirmières pédiatriques, puéricultrices, éducatrices de la petite enfance et autres paramédicaux.

OBJECTIFS

Proposer aux participants une approche du développement psychomoteur de l'enfant comme étant : « l'histoire d'un trajet, d'une mise en mouvement, du comment un enfant construit sa structuration psychomotrice par sa relation à l'autre, par la qualité de ses appuis, de ses soutiens, de ses repoussés, de son axe... par la qualité de son engagement corporel. » (« De la naissance à la marche » de A.Coeman et M. de Frahan).

CONTENU DE LA FORMATION

En référence à l'approche d'Albert Coeman et de Marie de Frahan, nous proposons de parcourir les niveaux de développement psychomoteur du jeune enfant jusqu'à la marche.

L'environnement relationnel et matériel, en interaction quotidienne avec le bébé, nous intéresse tout particulièrement, étant donné que la relation sensoritono-émotionnelle qui se noue entre l'enfant et l'adulte qui s'en occupe, est à la base de sa structuration corporelle affective, psychique et cognitive.

Par l'observation sensible et minutieuse à partir de repères précis, nous parcourons ce processus psychomoteur ainsi que la dynamique relationnelle du jeune enfant. Les structures psychocorporelles seront partagées et expérimentées.

L'affinement de l'outil corporel dans la relation au tout petit, le travail de centrage et d'exploration corporelle seront quotidiens.

Le travail de l'accompagnement dans les lieux d'accueil ainsi qu'auprès des parents fera l'objet d'une attention particulière.

COMPÉTENCES ACQUISES

Être capable de repérer les différentes étapes du développement et de mettre en place un dispositif d'intervention en fonction de la situation et du contexte.

Être capable d'initier cette réflexion avec le personnel de la petite enfance.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Cette formation implique : un engagement à une pratique corporelle, une dynamique personnelle de recherche sur soi, de développer une attitude, un regard, une lecture en recherche.

Dans les séances de travail alterneront du travail corporel, de l'observation séquences filmées et des échanges théorico-clinique avec les participant(e)s.

Chaque participant(e) amènera : couverture, zafu ou banc de méditation, tenue confortable favorisant le mouvement corporel.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation théorico-clinique de 35h (9h à 17h) est dispensée pour un effectif maximum de 16 participants.

En 2018 : exceptionnellement aucune session de formation en 2018.

En 2019 : Du 8 au 12 juillet 2019.

LIEU : Paris XIII^{ème}.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 945€ TTC ;

- Prise en charge individuelle : 575€ TTC (155€ d'arrhes).

Jeune professionnel, chômeur : 470€ TTC (120€ d'arrhes).

Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT DE 18 MOIS À 3 ANS : Le jeu des limites et l'accès au symbolique



Dans l'esprit du livre « De la naissance à la marche » de A. Coeman et M. Raulier

FORMATEURS

Madame **Anne POUSSEUR**, Psychomotricienne, formatrice et accompagnement de professionnel de la petite enfance, thérapeute. Belge.

Madame **Natasha HERIS**, Psychomotricienne, formatrice dans le milieu de la petite enfance et thérapeute. Belge.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Professionnels de la relation d'aide engagés dans la petite enfance, sont particulièrement concernés, les psychomotriciens, les psychologues, les infirmières pédiatriques, puéricultrices, éducatrices de la petite enfance et autres paramédicaux. Il est nécessaire d'avoir déjà suivi la formation « Développement psychomoteur de l'enfant de la naissance à la marche ».

OBJECTIFS

Suite au processus du développement psychomoteur « De la naissance à la marche », nous proposons d'explorer les compétences du jeune enfant de 18 mois à 3 ans.

A savoir : comment il s'affirme, structure sa pensée, explore son imaginaire et accède au jeu symbolique et au langage.

CONTENU DE LA FORMATION

En lien avec son développement psychomoteur, l'enfant expérimente progressivement :

- la recherche d'affirmation : « Comment je sens ma force et rencontre les limites? » ;
- l'accès à l'imitation différée, au jeu symbolique et au langage « Comment je m'exprime et joue mes émotions et mon imagination ? ».

Par l'observation sensible et minutieuse, nous mettrons en exergue comment l'enfant relie la quête de son existence à lui-même, aux autres et à son environnement, en soulignant l'importance de croiser les lectures de l'expression motrice, affective, émotionnelle et cognitive de l'enfant.

Il s'agira aussi de prendre conscience, en tant qu'adulte, de notre propre langage corporel et relationnel, afin que l'accompagnement soit le plus adapté possible à chaque enfant et aux groupes d'enfants.

Nous affinerons notre « outil » corporel, notre regard, notre compréhension et notre créativité.

La réflexion autour du travail d'accompagnement dans les lieux d'accueil ainsi qu'auprès des parents fera l'objet d'une attention particulière.

COMPÉTENCES ACQUISES

Être capable de décoder les expressions psychomotrices de l'enfant de 18 mois à 3 ans.

Être capable de favoriser et de mettre en place un dispositif d'intervention en fonction de la situation et du contexte adapté à chaque enfant.

Être capable d'initier cette réflexion avec le personnel de la petite enfance.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Cette formation implique : un engagement dans une pratique corporelle, une dynamique personnelle de recherche sur soi et sur son regard vers l'enfant.

Dans les séances de formation alterneront du travail corporel, de l'observation de séquences filmées et des échanges théorico-cliniques avec les participant(e)s.

Chaque participant(e) amènera : couverture, zafu ou banc de méditation, tenue confortable favorisant le mouvement corporel.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation théorico-clinique de 35h (9h à 17h) est dispensée pour un effectif maximum de 16 participants.

En 2018 : Du 9 au 13 juillet 2018.

En 2019 : 2^{ème} semaine des vacances de la Toussaint. Dates à préciser.

LIEU : Paris XIII^{ème}.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 945 € TTC ;

- Prise en charge individuelle : 575 € TTC (155 € d'arrhes).

Jeune professionnel, chômeur : 470 € TTC (120 € d'arrhes).

Réduction de 50 € accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

L'APPROCHE PSYCHOMOTRICE DU BÉBÉ PRÉMATURÉ DE L'ÉVALUATION À L'ACCOMPAGNEMENT



FORMATEURS

Madame **Monique PERRIER GENAS**, Psychomotricienne DE, DIU psycho-périnatalité, DIU soins de développement. Formatrice périnatalité, petite enfance, handicap. Chargée de cours à l'Institut Sciences et Techniques de la Réadaptation (Université Claude Bernard Lyon 1). Exercice en CAMSP, Pôle bébés vulnérables, hôpital général (néonatalogie, pédiatrie et maternité via la pédopsychiatrie de liaison).

Monsieur **Patrick FRACHON**, Psychomotricien DE, diplômé de l'école Suisse d'eutonnie Gerda Alexander. Exercice en libéral, pratique auprès d'enfants, d'adultes et en gériatrie.

Docteur **Emilie GOISET**, Pédiatre, centre hospitalier/ néonatalogie 2A, directrice médicale CAMSP et Pôle bébés vulnérables.

Madame **Cybèle BOILLEAUX**, Psychologue en CAMSP et Pôle bébés vulnérables, intervenante en service de néonatalogie 2B, spécialisée en périnatalité, formée à l'observation du nourrisson selon les approches Esther Bick et Pikler Loczy.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et psychologues ayant une pratique soit à l'hôpital lors du séjour de l'enfant, soit après sa sortie (libéral, CMP, CAMSP...), auprès de bébés nés prématurés.

OBJECTIFS

- Comprendre les impacts de la prématurité pour l'enfant mais aussi sa famille ;
- Étudier l'intrication entre la dimension développementale d'une part et psycho affective d'autre part tout au long de la vie du bébé ;
- Réfléchir sur le besoin d'accompagnement, sur la prévention et sur la temporalité bien particulière du bébé et de son parent suite à une naissance prématurée ;
- Aborder la question de l'évaluation, de son intérêt et de ses limites ;
- Repérer des « façons de faire » et des « façons d'être » auprès du bébé et de sa famille.

CONTENU DE LA FORMATION

A partir des soins de développement l'originalité de l'approche psychomotrice pour le bébé prématuré (aussi bien à l'hôpital qu'après son arrivée à domicile) sera mise en relief.

La place centrale donnée au corps par la pratique psychomotrice et ses effets seront étudiés.

Ce stage se déroule en deux sessions laissant ainsi aux participants, un temps de réflexion et de reprise dans leur champ clinique.

Chaque session comprend trois temps :

1. Une expérimentation corporelle autrement dit une mobilisation corporelle qui amènera à une prise de conscience des appuis, du toucher, du portage, de la distance relationnelle et physique au travers de l'écoute de ses propres sensations et perceptions.

2. Une élaboration groupale suite à l'expérimentation avec partage de réflexions liées à la situation vécue dans le groupe et à des vignettes cliniques apportées par les formateurs ou les stagiaires.

3. Exposés théoriques avec associations libres des stagiaires à partir de leurs expériences professionnelles.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et cliniques à plusieurs voix (exposés, diaporama...).
- Atelier d'expérimentation pratique : travail sur les ressentis, les éprouvés. Transposition dans le champ clinique afin de spécifier plus précisément l'approche psychomotrice du bébé prématuré.
- Présentation de vignettes cliniques et élaboration groupale. Partage de connaissances, des expériences, des points de vue.
- Bibliographie : articles, documents et références bibliographiques.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 26h est dispensée pour un groupe de maximum 12 personnes les vendredis de 14h à 19h et les samedis de 9h à 13h et de 14h à 18h.

En 2018 : Les 30 et 31 mars puis les 25 et 26 mai 2018.

LIEU : Lyon – Tout près de la gare Part Dieu.

TARIFS

Prise en charge par l'employeur : 950€ TTC ;

Prise en charge individuelle : 750€ TTC (225€ d'arrhes).

[Retour au sommaire](#)

APPROCHE PSYCHOCORPORELLE DES TROUBLES DE L'ORALITÉ



FORMATEURS

Madame **Raquel CASSEL**, Docteur en psychologie, formée au bilan sensori-moteur d'A. Bullinger.

Madame **Claire JUTARD**, Psychomotricienne, psychologue, chargée d'enseignement à l'IFP-Paris VI.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et praticiens de la santé mentale.

OBJECTIFS

- Connaître la construction de l'oralité dans le développement sensori-moteur de l'enfant ;
- Comprendre le caractère multifactoriel des troubles de l'oralité ;
- Identifier et évaluer les troubles de l'oralité chez l'enfant ;
- Planifier des pistes de travail en fonction du trouble présenté par l'enfant.

CONTENU DE LA FORMATION

- Troubles de l'oralité alimentaire. Nosographie médicale. Nosographie psychiatrique ;
- La construction de l'oralité dans le développement sensori-moteur de l'enfant ;
- Les dysfonctionnements de la construction de l'oralité (agrippements, irritabilités, stéréotypie, hyposensibilité) ;
- L'évaluation des troubles de l'oralité (aspects organiques, psychologiques, relationnels, sensoriels, développementaux) ;
- Les troubles de l'oralité en néonatalogie (genèse, prévention et troubles) ;
- Les troubles alimentaires chez les enfants d'âge préscolaire (causes, types) ;
- Les troubles alimentaires chez l'enfant et la personne avec TSA ;
- Oralité et polyhandicap ;
- Prise en charge psychologique et psychomotrice des troubles de l'oralité (individuelle et groupale) ;
- Le travail avec les familles.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Illustration des bases théoriques et articulation avec la clinique à partir de vidéos ;
- Analyse de cas cliniques présentés par les participants ;
- Documents écrits, bibliographie.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

Au début de la formation: Renseigner un questionnaire d'évaluation du niveau de connaissances et des pratiques des participants à propos des troubles de l'oralité chez l'enfant.

Évaluation du changement des pratiques à partir d'un questionnaire de connaissances acquises et sur leur utilisation dans l'observation des troubles de l'oralité chez l'enfant. Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation théorico-clinique est dispensée en 5 jours soit 35h (9h à 17h) pour un effectif maximum de 20 participants.

En 2018 : les 24 et 25 septembre puis les 15, 16 et 17 novembre 2018.

LIEU : Paris XIII^{ème}.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 945€ TTC ;
- Prise en charge individuelle : 575€ TTC (155€ d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 470€ TTC (120€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

L'ACTE GRAPHIQUE : GRIBOUILLIS, DESSIN, ÉCRITURE PREMIERS LIENS-PREMIÈRES TRACES. SUR LE CHEMIN DU GESTE GRAPHIQUE



FORMATRICE

Madame **Estela ROITMAN**, Psychomotricienne, chargée d'enseignement à l'UPMC, Institut de Formation en Psychomotricité Université Paris VI.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et praticiens de santé en pédopsychiatrie.

OBJECTIFS

Dans l'exercice des psychomotriciens, le retard du graphisme en maternelle, les difficultés avec l'écriture à l'école élémentaire sont un motif fréquent de consultation.

Cette formation propose de réfléchir au sens même de la graphomotricité.

Il s'agira dans une perspective psychodynamique et psychomotrice d'approfondir la compréhension des enjeux de l'activité graphique chez l'enfant, l'accès à la figuration et à la symbolisation et leurs troubles.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, les stagiaires auront connaissance des différentes lectures possibles du retard graphomoteur et des troubles de l'écriture.

Ils auront également réfléchi aux liens entre l'image du corps et l'identité, la tonicité et les premiers liens, le mouvement et le tracé, le regard et la séparation dans l'acte graphique.

Ils seront à même d'élaborer des propositions thérapeutiques adaptées à chaque situation clinique.

CONTENU DE LA FORMATION

À partir des apports théoriques de J. de Ajuriaguerra, J. Bergès, S. Tisseron, D. Winnicott, A. Bullinger et M.A. Du Pasquier, nous aborderons la mise en place de l'activité graphique ainsi que son évolution et ses avatars.

Des propositions de pratique viendront illustrer et rendre vivants ces propos ainsi que des présentations des cas cliniques.

- Premiers liens, premières traces - Des traces aux tracés.
- Mouvement, tonus, geste, posture. Dialogue tonique et tracés.
- Évolution du dessin : du gribouillage au dessin du bonhomme.

- Image du corps et identité.
- Séparation et symbolisation.
- L'écriture. Qu'est-ce qu'écrire ? L'écriture manuscrite de nos jours...
- Présentation de la graphothérapie clinique. Rappels historiques et pratique actuelle.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Pratique individuelle et en groupe de l'activité graphique, observation, expérimentation ;
- Bases théoriques et articulation avec la clinique ;
- Présentation de cas sous forme de vignettes cliniques illustrées ;
- Analyse de cas cliniques présentés par les participants ;
- Bibliographie.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Formation de 35h (3 jours + 2 jours) pour un groupe de maximum 12 participants.

En 2018 :

1^{ère} session : Les 16, 17 et 18 avril et les 28 et 29 juin 2018. (COMPLET)

2^{ème} session : Les 22, 23 et 24 octobre et les 6 et 7 décembre 2018.

LIEU : Paris XIII^{ème}.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 875€ TTC ;
- Prise en charge individuelle : 575€ TTC (155€ d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 470€ TTC (140€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

L'ÉVALUATION PSYCHOMOTRICE AUPRÈS D'ENFANTS PRÉSENTANT UN TROUBLE DES APPRENTISSAGES



FORMATRICE

Madame **Agnès RENAULT-DULONG**, Psychomotricienne.
Chargée de cours à l'IFP – Paris VI/Salpêtrière (Formation GÉPALUM) D.U de Neuropsychologie. Tel : 06.61.84.83.90
Mail : renaultdulong@gmail.com

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens.

OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances sur les troubles des apprentissages et plus particulièrement sur le trouble développemental de la coordination (TDC).

Approfondir ses connaissances sur l'utilisation et la cotation des tests reconnus pour leur intérêt dans le diagnostic psychomoteur.

Analyser et interpréter les résultats afin de poser un diagnostic psychomoteur.

CONTENU DE LA FORMATION

- Les troubles des apprentissages : Approche théorique des Troubles spécifiques des Apprentissages selon le DSM5.
- Rappel des différentes fonctions cognitives : mémoire, attention, fonctions exécutives, troubles perceptifs, troubles visuo-spatiaux, troubles visuo-praxiques.
- Présentation et utilisation des différents tests : Le M-ABC 2, Le Charlop-Atwell, La NEPSYII, le BHK et BHK ado, le test d'appariement d'images, le labù 5-12, le Frostig.
- Importance et place de l'évaluation psychomotrice dans le cadre d'un bilan pluridisciplinaire : importance de l'entretien, le travail en réseau avec les différents thérapeutes.

Théorie :

Les troubles des apprentissages, les TAC, les dysgraphies.
Rappel des différents concepts : les fonctions exécutives, les troubles visuo-spatiaux, les troubles perceptifs.

Pratique :

Présentation et utilisation des tests : Charlop-Atwell, MABC 2, BHK et BHK ado, figure de Rey, NEPSY II (modules intéressants la psychomotricité), Labù 5-12, Frostig et DTVP-2.

Analyse de cas cliniques apportés par les stagiaires.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques, illustrations filmées, manipulation de matériel, support de cours remis à chaque stagiaire. La deuxième partie de la formation est axée sur l'analyse des cas cliniques apportés par les stagiaires (présentation orale + vidéo si possible).

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Formation théorico-clinique dispensée sur 35h (9h - 17h) pour un effectif maximum de 12 personnes.

En 2018 :

- **1^{ère} session** : Les 2, 3 et 4 juillet et les 8 et 9 octobre 2018. (COMPLET)
- **2^{ème} session** : Les 10, 11 et 12 septembre et les 8 et 9 novembre 2018. (COMPLET)
- **3^{ème} session** : les 23, 24 et 25 octobre et les 12 et 13 décembre 2018.

En 2019 : Cette formation sera reconduite selon les mêmes modalités.

Formation intra-institutionnelle à la demande (Nous consulter pour le tarif).

LIEU : Paris XIII^{ème}.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 875€ TTC ;
- Prise en charge individuelle : 575€ TTC (155€ d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 470€ TTC 140€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE : ASPECTS PSYCHOMOTEURS



FORMATRICES

Madame **Raquel CASSEL**, Docteur en psychologie, praticienne et enseignante du bilan sensori-moteur d'A. Bullinger.

Madame **Claire JUTARD**, Psychomotricienne, psychologue, praticienne du bilan sensori-moteur d'A. Bullinger, chargée d'enseignement à l'IFP-Paris VI.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et praticiens de la santé.

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances théoriques pour mieux les articuler avec la clinique ;
- Savoir adapter ses compétences aux patients atteints d'un TSA ;
- Réfléchir à la place que le soignant peut prendre, à la fois dans le repérage précoce, dans l'évaluation et dans la prise en charge du patient atteint d'un TSA ;
- Comprendre l'intérêt des bilans comme supports à la mise en place d'une prise en charge cohérente.

CONTENU DE LA FORMATION

Rappels sur les troubles du spectre autistique, données actuelles et recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Repérage et dépistage des signes précoces d'un TSA :

- recherches autour des signes précoces (études sur les films familiaux) ;
- outils de dépistage.

Évaluation des TSA :

- bilan psychologique (présentation des outils actuels) ;
- bilan psychomoteur.

Psychomotricité et articulation avec d'autres approches :

- spécificités de la prise en charge psychomotrice des patients avec TSA ;
- articulation avec des approches globales (TEACCH, ABA, Denver) et focalisées (approche sensori-motrice A. Bullinger, intégration sensorielle, PECS, psychodynamique, floortime).

Travail à partir de cas cliniques : prises en charge individuelles et en groupe.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Illustration des bases théoriques et articulation avec la clinique à partir de vidéos ;
- Analyse de cas cliniques présentés par les participants ;
- Documents écrits, bibliographie.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

Au début de la formation : Renseigner un questionnaire d'évaluation du niveau de connaissances et des pratiques des participants à propos des troubles du spectre autistique.

Évaluation du changement des pratiques à partir d'un questionnaire de connaissances acquises et sur leur utilisation dans l'observation du sujet présentant un trouble du spectre autistique.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation théorico-clinique est dispensée en 6 jours soit 42h (9h à 17h) pour un effectif maximum de 15 participants.

En 2018 : les 26, 27 et 28 mars puis les 21, 22 et 23 juin 2018.

LIEU : Paris XIII^{ème}.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 1140 € TTC ;
- Prise en charge individuelle : 680 € TTC (185 € d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 550 € TTC (150 € d'arrhes).
Réduction de 50 € accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

LES FONDAMENTAUX DE LA PSYCHOPATHOLOGIE CHEZ LE SUJET ADULTE

dans la perspective d'une approche
thérapeutique psychocorporelle



FORMATEUR

Monsieur **Marc GUIOSÉ**, Psychomotricien, Psychologue clinicien, Psychothérapeute d'orientation psychanalytique.
Tel : 06 11 71 22 59

NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens, psychologues, médecins et soignants intéressés par un abord théorique et pratique de la psychopathologie.

OBJECTIFS

Acquérir ou enrichir les connaissances en psychopathologie. Donner des outils théoriques pour penser la pathologie psychique chez le sujet adulte. Partager ces expériences institutionnelles ou en cabinet de la psychopathologie et ouvrir sur la clinique.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation les stagiaires seront à même de :

- Faire des liens entre les différentes terminologies sémiologiques en psychopathologie ;
- Affiner leur pensée clinique dans le domaine de la santé mentale en lien avec leur pratique ;
- Nourrir leurs pratiques avec les théories des grandes orientations thérapeutiques actuelles ;
- Avoir une meilleure compréhension de l'intrication du corps et de la psyché.

PROGRAMME

Une progression se fera sur une semaine, intriquant continuellement des temps d'illustration clinique, des temps de partage de vignettes cliniques et des temps de cours théoriques. Le champ théorique sera essentiellement mais non exclusivement issu du paradigme psychanalytique puisque qu'il sera fait mention de la sémiologie du DSM V, du CIM10 et de la nosographie psychiatrique française. Les différents courants thérapeutiques et les grandes techniques thérapeutiques seront présentés : les thérapies cognitivo-comportementalistes pour en comprendre leurs fondements, tout autant que les psychothérapies d'inspiration psychanalytiques, les thérapies familiales et les thérapies psychocorporelles.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques, illustrations cliniques. Les stagiaires doivent apporter une clef USB. Ils repartiront avec le cours théorique, ainsi qu'un certain nombre d'articles en complément.

À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 35h se déroule sur 5 jours consécutifs (9h à 17h). Groupe restreint à 12 participants.

En 2018 : du 3 au 7 septembre 2018.

LIEU

Cabinet de consultation en psychomotricité et psychothérapie - 7, rue de l'Avenir 93800 Épinay-sur-Seine (situé face à la gare Épinay Villetaneuse à 10 minutes depuis la Gare du Nord de Paris).

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 875 € ;
- Prise en charge individuelle : 525 € (155 € d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 420 € (140 € d'arrhes).
Réduction de 50 € accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

FORMATRICE

Madame **Marie CONSTANT TROUSSARD**,
Psychomotricienne DE, Maitrise de Psychologie Clinique,
Thérapeute au Champ d'Argile®, Psychothérapeute,
Cabinet libéral et intervenante en institution.
Tél : 06 71 58 92 43
Email : marie.constant-troussard@wanadoo.fr

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et soignants désirant se questionner
sur une pratique corporelle chez l'adulte présentant
une pathologie mentale.

OBJECTIFS

- Amener une réflexion spécifique sur la pratique professionnelle de chaque stagiaire ;
- Acquérir ou enrichir une pratique professionnelle psychomotrice chez l'adulte. Se positionner dans les différents modes de prise en charge et d'un point de vue institutionnel en psychiatrie adulte dans les différents services (hôpital de jour, CMP, unité d'hospitalisation de psychiatrie,...) ;
- Amener une réflexion théorico-clinique des pathologies rencontrées au regard de l'approche psychomotrice.
- Permettre au psychomotricien de s'interroger, voire de s'approprier des outils et l'aider à élaborer sa propre pratique.

CONTENU DE LA FORMATION

La première session permet dans une visée théorico-clinique et psychocorporelle d'aborder une réflexion sur les données psychomotrices des pathologies rencontrées : schizophrénie, psychose maniaco-dépressive, conduites addictives, ...

L'approche institutionnelle est considérée en interrogeant la place et le champ d'action du psychomotricien dans les différents services.

Une réflexion sur des séances de psychomotricité que ce soit en individuel ou en groupe sera amené avec des propositions de pratiques psychomotrices en expérimentielles.

La deuxième session sera axée sur l'analyse, l'appropriation ou l'élaboration et l'approfondissement des pratiques des stagiaires. Chaque stagiaire après la première session sera amené à reprendre ou à élaborer une pratique qu'il présentera durant la deuxième session. Au regard des cliniques, une analyse psychocorporelle de la pratique psychomotrice sera aussi poursuivie.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Articles, analyse à partir des travaux des stagiaires, documents.

Salles pour la réflexion théorico-clinique et pour l'expérimentation.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 30h (9h à 17h) est dispensée pour un groupe de maximum 10 personnes. Elle se déroule en deux sessions de 2 jours :

En 2018 : les 22 et 23 mars puis les 17 et 18 mai 2018.

En 2019 : les 21 et 22 mars puis les 16 et 17 mai 2019.

LIEU : Nanterre.

Tout proche de la gare de RER A Arrêt Nanterre Ville.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 750 € TTC ;
- Prise en charge individuelle : 500 € TTC (130 € d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 410 € TTC (100 € d'arrhes).
Réduction de 50 € accordée aux adhérents.

LA PSYCHOMOTRICITÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT D'ADULTES TOUCHÉS PAR DES PATHOLOGIES NEUROLOGIQUES



FORMATRICES

Madame **Mathilde FRADET**, Psychomotricienne en service de neurologie aigue dans un hôpital parisien, Chargée de cours à l'Institut de Psychomotricité Pitié-Salpêtrière, Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie, Paris VI.

Madame **Yolande FRADET-VALLÉE**, Psychomotricienne et Psychologue Clinicienne, Chargée de cours pendant 15 ans à l'Institut de Psychomotricité Pitié-Salpêtrière et en Master de Sciences et Technologies - Santé de la Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie, Paris VI.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens.

OBJECTIFS

Cette formation vise à permettre à chaque participant d'affiner sa perception et sa compréhension des personnes accompagnées en service de neurologie adulte (en réanimation, en rééducation et/ou en réadaptation) et à acquérir des compétences pour l'accompagnement de ces adultes. Les objectifs peuvent se décliner de la façon suivante :

- Renforcer les connaissances théoriques des participants :
 - Sur les processus de désorganisation et/ou de réorganisation des activités neurologiques à la suite d'atteintes cérébrales acquises ;
 - Sur les modalités de prise en charge des adultes cérébrolésés dépendants.
- Expérimenter différentes modalités d'accompagnement de la personne atteinte neurologiquement, en regard des séquelles neurologiques et des incidences psycho-sociales singulières ;
- Affiner la définition de la place et la fonction du travail du psychomotricien en équipe.

CONTENU DE LA FORMATION

1- Vécu corporel de la personne atteinte neurologiquement

Aiguiser son regard de psychomotricien sur les altérations du vécu corporel suite aux atteintes neurologiques acquises : modifications des sensations et des perceptions, de la motricité volontaire et involontaire, du tonus, du rapport au temps, des rapports à l'espace, vécu de douleur, modifications du Schéma Corporel et de l'Image du Corps.

2- Origines pathologiques des atteintes neurologiques

Rappel synthétique autour des pathologies en fonction des besoins des stagiaires: éléments d'étiologie, d'épidémiologie, de sémiologie en mettant l'accent sur les signes impliquant une désorganisation du vécu corporel et éléments pronostic: Traumatisme crânien (TC), Pathologie vasculaire et/ou neurodégénérative, Tumeur cérébrale, Maladie virale et/ou infectieuse, Intoxication, Sclérose en plaques (SEP).

3- Approivoiser le corps désaccordé : démarche clinique en Psychomotricité

Propositions, expérimentations, explorations corporelles visant à parvenir à s'ajuster à la corporéité endommagée par le handicap neurologique et favoriser la reconquête de l'identité.

4- Elaboration autour du cadre d'intervention du psychomotricien

Par une démarche réflexive tout au long de la formation.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Le cheminement des participants se réalise par une alternance constante d'apports théoriques, d'exercices pratiques et d'analyses cliniques.

La pédagogie est active et participative et nécessite l'implication constante des participants ainsi qu'un effectif inférieur ou égal à 12.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Formation de **28h** (2 fois 2 jours) pour un groupe de maximum 12 participants.

En 2018 : Les 25 et 26 mai et les 22 et 23 juin 2018.

LIEU : Paris XIII^{ème}.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 756€ TTC ;
 - Prise en charge individuelle : 470€ TTC (120€ d'arrhes).
- Jeune professionnel, chômeur : 390€ TTC (100€ d'arrhes), Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

LA DYNAMIQUE DE LA CONSCIENCE CORPORELLE AU COURS DU VIEILLISSEMENT



FORMATRICE

Madame **Geneviève PONTON**, Psychomotricienne, Formatrice et Consultante dans le domaine de la santé et de l'éducation. gponton@wanadoo.fr

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens. Aucun prérequis spécifique.

PRÉSENTATION

Nos sociétés vivent une accélération considérable de la longévité. Nous n'avons pas encore de recul sur l'accompagnement de l'évolution du 4^e âge. Nous associons trop rapidement le vieillissement à l'âge, alors que vieillir est un processus inhérent à la manière dont chacun de nous traverse le temps. En psychomotricité, nous considérons le vieillissement comme une « dynamique » et non comme une réduction des fonctions de l'organisme. Nous lisons trop souvent dans la littérature médicale le mot « perte » pour décrire les troubles associés à la vieillesse. Si nous vivons l'âge comme une perte de contrôle, nous nous empêchons de voir l'intelligence adaptative à l'œuvre du temps. La lecture psychomotrice prend appui sur la biographie de la personne. Qu'est-ce que l'histoire du sujet nous enseigne pour aider la personne à trouver en elle les moyens singuliers qui lui permettront de faire face aux contraintes de cette dernière étape de la vie ? La conscience corporelle est la trame par laquelle l'expérience subjective tisse la structure neuronale plastique et réinvente sans limites les moyens pour s'adapter et survivre. Vieillir est un acte.

OBJECTIFS

Expérimenter les moyens par lesquels se maintient ou se restaure la verticalité au cours du vieillissement.

Reconnaître les différentes formes d'expression des troubles proprioceptifs exprimés lors du vieillissement au regard de l'équilibre, la relation à l'espace et la conscience de soi.

Repérer chez la personne observée, les potentialités psychomotrices et les freins à leur activation.

Construire les moyens psychomoteurs d'un accompagnement individuel et collectif.

Identifier les troubles de la conscience corporelle associés aux différentes pathologies liées au vieillissement (troubles sensitifs, sensoriels, neurologiques, de l'équilibre et de la marche, cognitifs, ostéo-articulaires...).

Reconnaître et comprendre la problématique de la personne observée à partir de l'analyse des moyens spécifiques qu'elle utilise, les stratégies adaptatives qu'elle invente.

Dégager des questionnements et conduire une réflexion reliant les expérimentations pratiques abordées, les données théoriques échangées et les problématiques cliniques émanant de l'exercice professionnel des stagiaires.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation les stagiaires seront capable :

- **D'adapter ses propositions thérapeutiques au regard de sa clinique propre ;**
- **D'observer les stratégies psychomotrices** de la personne accompagnée ;
- **De reconnaître** auprès des personnes accompagnées (population clinique spécifique) les données abordées et de transposer sa compréhension des processus en jeu ;
- **D'élaborer un projet d'accompagnement** de la personne lui permettant d'actualiser ses potentialités afin de construire son autonomie ;
- **De développer des moyens adaptés** à la personne accompagnée pour l'évolution de la conscience corporelle au cours du vieillissement ;
- **De construire des propositions de pratiques corporelles** respectant la logique organique du mouvement autant que la subjectivité de la personne accompagnée et favorisant son expressivité.

CONTENU DE LA FORMATION

Première session

Approche corporelle pratique dans une exploration des thèmes :

- La perception de l'espace et son rapport à la mobilité ;
- Les enveloppements et la conscience de l'unité ;
- Les schèmes de mouvements lors des changements de niveaux (couché – assis – debout - relever du sol) ;
- La dynamique de l'axe vertébral : coordination par les schèmes spirales ; regard et axialité.

Travail d'observation :

- Analyse posturale et gestuelle, considérations anatomiques ;
- Repérage des stratégies individuelles dans les différentes réalisations.

Réflexion théorico-clinique :

- Le syndrome post chute et la peur du vide, les conséquences proprioceptives de l'immobilisation prolongée ;
- Les troubles du schéma corporel au cours de troubles neurologiques ;
- Les troubles tonico-émotionnels et la réactivation des trois angoisses.

Synthèse et mise en place de microprojets de recherche pour le temps d'intersession.

Deuxième session

Approche corporelle pratique dans une exploration des thèmes : les appuis, l'évolution de l'équilibre et de la marche au regard du syndrome post-chute, des troubles neurologiques (AVC et Parkinson) et cognitifs.

Accompagnement et approfondissement de la réflexion à partir des dossiers, préparation d'une élaboration clinique en vue d'une restitution institutionnelle.

Illustration par des vidéos des données abordées.

Apports théoriques la plasticité neuronale, la communication avec les personnes présentant des troubles cognitifs.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Explorations personnelles en ateliers corporels avec mises en situations pratiques ;
- Documentation : planches anatomiques, support théorique, articles et vidéos ;
- Micro-projet clinique personnel, élaboré en intersessions sur le lieu professionnel et présentés à l'ensemble du groupe. Analyse commune de la démarche ;
- Temps d'échanges et réflexion théorico-clinique mettant en lien les explorations pratiques et les expériences professionnelles (témoignages, questionnements, vignettes cliniques).

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Formation organisée sur 42h, en 2 sessions de 3 jours chacune (21h de présentiel par session) pour un groupe de 14 participants maximum.

2018 : Les 24, 25 et 26 mai puis les 27, 28, et 29 septembre 2018.

LIEU : « Ateliers du Cami Salié » - 21 rue des Palombes – 64000 PAU.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 1140 € TTC ;
 - Prise en charge individuelle : 600 € TTC (165 € d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 500 € TTC (135 € d'arrhes).
- Réduction de 50 € accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

FORMATRICE

Madame **Marie CONSTANT TROUSSARD**,
Psychomotricienne DE, Maitrise de Psychologie Clinique,
Thérapeute au Champ d'Argile®, Psychothérapeute,
Cabinet libéral et intervenante en institution.
Tel : 06 71 58 92 43
Email : marie.constant-troussard@wanadoo.fr

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et soignants désirant se questionner
sur une pratique corporelle dans le domaine de la
gériatrie.

OBJECTIFS

Acquérir ou enrichir une pratique professionnelle
psychomotrice dans le champ de la gériatrie.
Se positionner dans les différents modes de prise en
charge et d'un point de vue institutionnel.
Apporter une réflexion spécifique sur son rapport au
sujet vieillissant et en perte d'autonomie.
Permettre au psychomotricien de s'approprier une
identité professionnelle et l'aider à élaborer sa propre
pratique au regard d'une analyse psychocorporelle.

CONTENU DE LA FORMATION

La première session permet une approche théorico-
clinique de la gériatrie au regard des questionnements
des stagiaires. L'approche institutionnelle du
psychomotricien est abordée avec une réflexion sur la
place et le champ d'action de celui-ci dans diverses
institutions.

Sera abordé une réflexion de l'adaptation de pratiques
psychomotrices de groupes et individuels au regard des
pathologies rencontrées en gériatrie (pertinence selon
les pathologies et objectifs thérapeutiques visés). Au
cours de la première session une problématique sera
posée pour chaque stagiaire.

La deuxième session sera axée sur l'analyse,
l'appropriation ou l'élaboration et l'approfondissement
des pratiques des stagiaires.

Chaque stagiaire sera amené à reprendre ou à
élaborer une pratique qu'il présentera durant la
deuxième session. Au regard des cliniques une analyse
psychocorporelle sera aussi poursuivie.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Articles, documents audio et vidéo, méthodes
expérientielles, pratique psychomotrice tels la
relaxation dynamique et activo-passive, le toucher
thérapeutique et relationnel.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation
par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 30h (9h à 17h) est dispensée pour
un groupe de maximum 10 personnes. Elle se déroule
en deux sessions de deux jours :

En 2018 : les 20 et 21 septembre puis les 15 et 16
novembre 2018.

En 2019 : les 26 et 27 septembre puis les 21 et 22
novembre 2019.

LIEU : Nanterre.

Tout proche de la gare de RER A Arrêt Nanterre Ville.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 750€ TTC ;
- Prise en charge individuelle : 500€ TTC (130€ d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 410€ TTC (100€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

EXAMEN GÉRONTO PSYCHOMOTEUR - EGP

Association pour la
Formation Post-Universitaire
en Psychomotricité

Afpup

FORMATRICE

Madame **Julie ROUX**, Psychomotricienne DE, Master 2 Rééducation et Ingénierie médicale, spécialité Didactique Professionnelle (Paris VI), D.U Psychomotricité du Vieillissement (ISRP Paris). Psychomotricienne en gériatrie (EHPAD, ESA, libéral à domicile), enseignante du bilan géronto-psychomoteur (IFP Pitié Salpêtrière, Paris VI et ISRP Paris) et formatrice dans le champ de la gérontologie, a participé à la validation de l'EGP aux côtés de Séverine MICHEL (auteur de l'EGP).

L'EGP, seul outil d'évaluation standardisée dans le champ de la géronto-psychomotricité soutient l'action thérapeutique du psychomotricien en exercice libéral, à domicile et en institution. En effet, l'EGP s'inscrit dans le cadre thérapeutique du psychomotricien, il oriente la lecture psychomotrice et participe à affiner le diagnostic des pathologies spécifiquement rencontrées en gérontologie/gériatrie. Associé à l'observation clinique du thérapeute, il permet de mettre en évidence la symptomatologie psychomotrice, de structurer le projet thérapeutique et de transmettre des éléments lisibles au patient, aux soignants et aux aidants familiaux. À ce jour les psychomotriciens utilisent l'EGP en EHPAD (PASA, UHR), FAM, MAS, ESA, ADJ Alzheimer, HDJ, SSR, UCC, libéral... Il constitue un élément du Projet de Vie Individualisé (PVI).

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Psychomotriciens exerçant ou souhaitant exercer auprès d'adultes âgés.

Être en possession de la mallette de l'EGP et avoir lu le manuel d'application de l'EGP.

OBJECTIFS

- Renforcer la démarche clinique du psychomotricien auprès de la personne âgée ;
- Maîtriser des notions de géronto-psychomotricité.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation les stagiaires seront capable :

- De maîtriser la passation des 17 items (énoncer les consignes, utiliser le matériel, appliquer la cotation) ;
- De mettre en perspective les résultats du patient à l'EGP au regard des autres moyens d'évaluation (grilles d'observation, entretiens, autres tests...)

- D'élaborer un compte rendu de bilan s'appuyant sur l'EGP et la symptomatologie psychomotrice des patients rencontrés en gériatrie.

CONTENU

- Historique et actualités de l'EGP
- Présentation de l'EGP et apprentissage de la passation de l'EGP
- Éléments de géronto-psychomotricité
- Apports méthodologiques pour la rédaction du compte-rendu

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Démonstration et pratique de la passation de l'EGP, travail en sous-groupes, auto-confrontations croisées, vidéos, présentation PowerPoint, échanges cliniques, travail intersession (élaboration d'un compte-rendu par les stagiaires).

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 4 jours de 7h soit **28h** au total est répartie en 2 journées consacrées à la pratique de l'examen puis, à distance, 2 journées consacrées à l'analyse clinique. Il sera demandé aux stagiaires de réaliser un travail de réflexion intersession. L'effectif est composé de 6 à 12 stagiaires.

Le matériel doit être en possession des stagiaires. Il est possible de le commander auprès de l'AFPUP lors de l'inscription minimum 1 mois à l'avance avec 15% de réduction.

En 2018 : 14 et 15 septembre puis 2 et 3 novembre 2018.

LIEU : Paris XIII^{ème}.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 700 € TTC ;
- Prise en charge individuelle : 470 € TTC (120 € d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 390 € TTC (100 € d'arrhes).
Réduction de 50 € accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)

FORMATEURS

Monsieur **François GEORGES**, Psychomotricien, Psychanalyste. Ancien enseignant au département de psychomotricité de l'Institut Sciences et Techniques de la Réadaptation de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Tél : 06 85 76 32 14

Madame **Agnès LAURAS-PETIT**, Psychomotricienne, Docteur en Psychologie, Psychanalyste, Enseignante à l'Institut de Formation de Psychomotricité de La PITIE-SALPETRIÈRE.

Tel : 06 76 60 19 39

Madame **Estela ROITMAN**, Psychomotricienne, Enseignante à l'Institut de Formation de Psychomotricité de La PITIE-SALPETRIÈRE. Tel : 01 43 37 21 37

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens en exercice.

OBJECTIFS

Éclairer sa pratique d'une réflexion qui l'approfondisse, qui permette une meilleure prise de recul.

Partager les expériences, les savoir-faire et les savoirs.

1) En petit groupe : au sein d'un groupe restreint et fermé de professionnels (Maximum 6 à 8 personnes selon les groupes), chacun expose à son tour le cas d'un(e) patient(e) qui lui pose problème. Réunis par l'expérience commune des approches corporelles, les participants témoignent de leurs impressions et de leurs réflexions. L'implication de tous fait circuler les paroles et les pensées. L'écoute analytique et la compréhension des aspects spécifiques de ces abords thérapeutiques favorisent la reconnaissance des effets particuliers de transfert et contre-transfert dans les prises en charge.

2) En individuel : le travail s'oriente vers le suivi d'une prise en charge ou de plusieurs, développé et approfondi.

PROGRAMME

Sont abordés, à partir des problèmes et questionnements concrets rencontrés par les professionnels dans leur travail auprès des patients des thèmes spécifiques à l'exercice de la psychomotricité et des thèmes plus globaux concernant la pratique soignante en psychiatrie tels que :

- **Situer la demande, la décrypter** (celle du patient, celle de l'institution, de la famille). Pose de l'indication. Bilan psychomoteur - ses particularités en fonction de la pathologie et de l'âge du patient. Projet thérapeutique. Indications et contre-indications en psychomotricité. Spécificité de la psychomotricité face aux autres interventions. Prise en charge en groupe, prise en charge en individuel : quels choix pour quels objectifs ?
- **Déroulement de prise en charge** : les différents temps d'un suivi, évolutions, paliers, limites. Place de l'anamnèse et de l'histoire du patient. Mise en place du cadre dans l'ensemble des soins : en hospitalisation, en ambulatoire, dans le passage de l'intra-hospitalier à l'extra-hospitalier, en libéral. Conduite des séances : face aux troubles de la personnalité, face aux troubles du comportement, comment structurer la séance ? Critères pour décider de l'arrêt d'une prise en charge ? Que faire devant le souhait du patient, de la famille, d'interrompre le suivi ? Soutien aux familles durant la prise en charge : quelles modalités ?
- **Place du psychomotricien dans l'accompagnement du patient** : modèle, support identificatoire, image parentale, référent éducatif, pédagogique, thérapeute ? Question du transfert, du contre-transfert, du transfert subjectal, en psychomotricité. Question de la régression et de son encadrement. Différents niveaux de communication en psychomotricité : verbal, infra-verbal, émotionnel, inconscient.
- **Réflexions sur la prise en charge**. Prise de notes en fin de séance. Retours de la prise en charge auprès des équipes : travail de transmission dans les réunions, de restitution par l'écrit dans le dossier. Retours de la prise en charge auprès des familles : que transmettre ?
- **Quels modèles en Psychomotricité** (rééducation, médiation, animation, thérapie) ? Quels outils en psychomotricité : les différentes médiations. Relations entre développement moteur et structuration psychique de l'être humain.

Particularité des symptômes psychomoteurs en fonction de la pathologie des patients. Questions d'éthique professionnelle en psychomotricité.

MÉTHODE

- Elle s'appuie sur le modèle théorico-clinique. Elle cherche à ancrer la réflexion dans le concret de la pratique des professionnels rencontrés, afin que chacun puisse améliorer son travail auprès des patients, de l'institution, des familles. L'engagement personnel y est central, comme la participation assidue au groupe, à sa dynamique, à sa réflexion. Chacun y est soumis aux règles de confidentialité et d'éthique professionnelle.
- Les participants amènent une situation clinique qui leur pose problème. La parole circule sur le mode de l'association libre, le professionnel étant encouragé à parler sans notes, tout en ayant revu auparavant l'ensemble des données de la prise en charge.
- L'intervenant soutient l'écoute puis sollicite les échanges. Il favorise la circulation des idées et veille à la bonne dynamique dans le groupe. Il met son expérience au service de l'approfondissement afin de favoriser la recherche, l'implication, la créativité personnelle de chacun pour délimiter la problématique et les stratégies qui permettront son évolution, pour « trouver-crée » les aménagements et supports techniques qui correspondront le mieux à la situation.
- Il relance l'articulation théorico-clinique en faisant des liens avec les recherches et approches les plus éclairantes de la problématique discutée. Il propose des références de textes et ouvrages, dans le champ de la psychomotricité, comme dans celui d'autres approches cliniques à même de développer la pensée.
- Son écoute psychanalytique vient souligner les enjeux relationnels conscients et inconscients entre patient et psychomotricien. Le support identificatoire qu'il représente permet que le professionnel saisisse mieux sa place auprès du patient, de sa famille, de l'équipe institutionnelle et affine l'origine de son questionnement. Cette écoute dégagée d'une quelconque perspective hiérarchique ou évaluatrice aide à tolérer certains doutes comme à mobiliser certaines certitudes pour que le professionnel précise dans le cadre de son expérience revisitée de psychomotricien, son identité spécifique et améliore sa pratique.

A L'ISSUE DE LE FORMATION

- Évaluation de la formation par les participants.
- Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

- **En groupe** : 10 séances de 2h (en dehors des vacances scolaires), reconductibles :
Avec M. **Georges** : à déterminer avec les participants.
Avec Mme **Lauras-Petit** : le troisième vendredi du mois, de 19h à 21h.
Avec Mme **Roitman** : le mercredi selon le groupe une ou deux fois par mois de 20h à 22h.
- **En individuel** : 10 séances d'1h (Dates et horaires à prévoir avec les responsables).

LIEU :

- **Paris XIII^{ème} et XIV^{ème}** avec madame **Roitman**.
- **Paris XIV^{ème}** avec madame **Lauras-Petit**.
- **Lyon VI^{ème}** avec monsieur **Georges**.

TARIFS

En groupe :

- Prise en charge par l'employeur : 750€ ;
 - Prise en charge individuelle : 450€ (120€ d'arrhes).
- Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

En individuel :

- Prise en charge par l'employeur : 780€ ;
 - Prise en charge individuelle : 650€ (180€ d'arrhes).
- Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

FORMATRICES

Mesdames **Brigitte MARTIN** et **Dominique DARQUES**
Psychomotriciennes et thérapeutes avec le cheval.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Médecins, Psychiatres, Psychologues, Orthophonistes, Psychomotriciens, Masseurs-Kinésithérapeutes, Infirmiers, Infirmiers psychiatriques.

Après entretien et examen du dossier : Educateurs spécialisés, Assistants sociaux, Aides Médico-Pédagogiques.

OBJECTIFS

Donner la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la Thérapie avec le Cheval : connaissances fondamentales et pratiques, tant dans la sphère du soin que dans celle qui intéresse le cheval et ses utilisations classiques et thérapeutiques.

PROGRAMME

Module 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9 : le corps et le psychisme ; notions appliquées à la thérapie avec le cheval (anatomie, physiologie, psychiatrie...).

Module 7, 8, 10, 11, 12 : rencontres avec le cheval et la thérapie (éthologie humaine, éthologie équine, techniques d'attelage, de randonnée, de maréchalerie, etc).

ORGANISATION

Cette formation est de type modulaire. Le cursus de formation comprend 12 modules plus des stages d'observation et d'implication, dure 600 heures et s'accomplit sur 3 ans.

Toutes les informations concernant les modules, le calendrier et les lieux de regroupements pourront être envoyés directement aux candidats intéressés, sur simple demande.

TARIF

Prise en charge par l'employeur : 7200 + 305€ de frais d'inscription.

Prise en charge individuelle : 4860 euros + 305 euros.

ATTESTATION ou DIPLÔME

Attestation de stage de formation Post-Universitaire ;
Diplôme de la Fédération Nationale de Thérapie avec le Cheval.

INSCRIPTIONS/RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Madame **Brigitte MARTIN**, 14, rue des Laitières, 94300 Vincennes (permanences les mercredis et vendredis matins).

Tel : 01.43.08.25.47

e-mail : fentac@wanadoo.fr.

L'ensemble de nos formations peuvent être proposés au sein de votre institution.

Leur contenu, durée, modalités seront adaptés aux besoins des soignants et aux possibilités de l'institution.

Vous trouverez ci-après une proposition de formation exclusivement dédiée à l'intra.

N'hésitez pas à nous consulter si vous avez d'autres besoins nous verrons alors dans quelle mesure nous pouvons y répondre.

«CORPS, ESPACE, TEMPS» D'APRÈS LA MÉTHODE DE LAURA SHELEEN



FORMATRICE

Madame **Mounira YAGHOUBI**, Danseuse, Chorégraphe, enseignante en danses traditionnelles d'Afrique du Nord, formée par Laura Sheleen (Corps, Espace, Temps) depuis 1999.

Laura Sheleen est une figure de référence en danse et en psychomotricité. Installée en France depuis 1955, Cette danseuse américaine élève de Martha Graham, Humphrey Holm et Mary Antony mène une recherche constante sur la symbolique de l'espace et ses liens avec psychanalyse et Mythologie. Présidente de l'association de Danse Thérapie de 1978 à 2000, son travail a fait l'objet d'archives conservées à la Bibliothèque Nationale et au Centre National de la Danse.

Soucieuse de garder vivace cet outil d'exception, fruit d'une vie de recherche et enrichi de constantes perspectives, Mounira Yagoubi s'appuiera sur les structures et rituels directement hérités de Laura Sheleen en les complétant par des rituels d'Afrique du Nord issus de sa propre recherche.

En 2015 cette recherche a fait l'objet d'une expérimentation clinique supervisée par Suzanne Robert Ouvray, victimologue, et Julie Lamoine, danse-thérapeute, auprès d'un groupe de femmes en situation de précarité accueillies par la structure «la Halte Femme» à Paris.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens, Artistes, Art-thérapeutes et tout professionnel désireux d'acquérir ou consolider des outils d'orientation dans l'espace temps individuel et collectif.

OBJECTIFS

Acquisition d'outils d'orientation et de structuration dans l'espace-temps personnel, collectif et rituel.

Travail corporel particulièrement indiqué dans le cadre des désorganisations temporo-spatiales.

CONTENU DE LA FORMATION

Au cours de cette formation seront abordés et pratiqués :

- La symbolique des directions ;
- La géométrie dans l'espace comme support à l'axe psycho-corporel et à la mise en forme d'une relation dynamique à soi et au groupe ;
- Le Rituel Soufi : transmis par Jabrane Mohamed Sebnat et remanié par Laura Sheleen, ce rituel en forme de méditation dansée revisite le trajet symbolique de l'Homme en marche vers la lumière ;
- Le mythe de Thésée et du Minotaure : Danse grecque et Labyrinthe ;
- Les Rituels du féminin dans les danses traditionnelles d'Afrique du Nord : de l'espace intime à l'espace sacré.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Une bibliographie de référence, des schémas et des documents seront fournis aux stagiaires.

Tenue souple et confortable souhaitée, de préférence monochrome.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Formation théorico-clinique de 35h dispensée sur 5 jours (9h-17h) pour un groupe de maximum 14 stagiaires.

Bien entendu le contenu et la durée de la formation peuvent être adaptés aux besoins et possibilités de l'institution.

[Retour au sommaire](#)

- **ALBARET J.-M., GIROMINI F., SCIALOM P.** (2011), « Manuel d'enseignement de psychomotricité », Solal.
- **ALBARET J.-M., GIROMINI F., SCIALOM P.** (2015), « Manuel d'enseignement de psychomotricité - Tome 2: Méthodes et techniques », Solal.
- **ALBARET J.-M., GIROMINI F., SCIALOM P.** (2015), « Manuel d'enseignement de psychomotricité - Tome 3: Clinique et Thérapeutiques », Solal.
- **ANDRE P., BENAVIDES T., GIROMINI F.** (2004), « Corps et psychiatrie », Paris, Heures de France.
- **BERTHOZ A., DEBRU C.** (2015), « Anticipation et Prédiction – Du geste au voyage mental », Odile Jacob.
- **BERTHOZ A.** (2013), « Le sens du mouvement », Odile Jacob.
- **BERTHOZ A.** (2013), « La vicariance – Le cerveau créateur de mondes », Odile Jacob.
- **BERTHOZ A.** (2009), « La simplicité », Odile Jacob.
- **BERTHOZ A., JORLAND G.** (2004), « L'empathie », Odile Jacob.
- **BOUNES M., BONNET CH., GINOUX G., PECARELO A.-M., SIRONNEAU-BERNARDEAU C.** (2008), « La relaxation thérapeutique chez l'enfant – Corps, Langage, Sujet – Méthode Jean Bergès », Masson.
- **BOUTINAUD J.** dir (2016), « Image du corps. Figures psychopathologiques et ouvertures cliniques. », In Press Edition.
- **BOUTINAUD J.** (2009), « Psychomotricité, psychoses et autismes infantiles », Press Ed.
- **BOUTINAUD J., JOLY F., MOYANO O., RODRIGUEZ M.** (2009), « Où en est la psychomotricité ? Etat des lieux et perspectives », In Press Edition.
- **BULLINGER A.** (2004), « Le développement sensori-moteur de l'enfant et ses avatars – Un parcours de recherche », Ramonville Saint-Agne, Érès.
- **BULLINGER A.** (2015), « Le développement sensori-moteur de l'enfant et ses avatars – Tome 2 - L'espace de la pesanteur – Le bébé prématuré et l'enfant avec TED », Ramonville Saint-Agne, Érès.
- **CAJAL M.** (2014), « Surdités, implants cochléaires et impasses relationnelles. Les enfants inouïs », Érès.
- **CHARPENTIER E.** (2014), « Le toucher thérapeutique chez la personne âgée », De Boeck, Solal.
- **CONEIN-GAILLARD S.** (2011), « L'art du Mime adapté à la psychomotricité », Le souffle d'Or.
- **DAMASIO A.** (2012), « L'Autre moi-même : Les nouvelles cartes du cerveau, de la conscience et des émotions », Odile Jacob.
- **DEFIOLLES-PELTIER V.** (2000), « Les vérités du corps dans les psychoses aiguës », Levallois-Perret, Gaétan Morin.
- **DELION P.** (2008), « Tout ne se joue pas avant 3 ans », Paris, Albin Michel.
- **DESOBEAU F.** (2008), « Thérapie psychomotrice avec l'enfant – La rencontre en son labyrinthe », Érès.
- **DEVEYLE P., LABES G.** (2009), « Émotions et Sentiments – Images, corps et langage », Éditions du Papyrus.
- **GATECEL A.** (2016), « L'enfant et l'imaginaire », Dunod.
- **GATECEL A.** (2009), « Psychosomatique relationnelle et psychomotricité », Paris, Heures de France.
- **GAUCHER-HAMOUDI O., GUIOSE M.** (2007), « Soins palliatifs et psychomotricité », Paris, Heures de France.
- **GAUDRY G., GRIM O., GUIOSE., LOUVEL J.-P.** (2007), « Arts martiaux en psychomotricité », Paris, Heures de France.

- **GAUMET S.** (2014), « Approche psychomotrice de la personne obèse », De Boeck, Solal.
- **GIROMINI F.** (2014), « Giselle Soubiran, des fondements à la recherche en psychomotricité », Paris, De Boeck, Solal.
- **GOLSE B., MORO M. R.** (2014) « Le développement psychique précoce : de la conception au langage », Elsevier Masson.
- **GRIM O.** (2000), « Du monstre à l'enfant – Anthropologie et Psychanalyse de l'infirmité », Paris, CTNERHI.
- **GUIOSE M.** (2007), « Relaxations thérapeutiques », Paris, Heures de France.
- **JAQUET C., NEVEU P., PIREYRE E.W., de SAINTE MARÉVIELLE F., SCIALOM P.** (2014), « Les liens corps esprit - Regards croisés à partir de cas cliniques », Dunod.
- **JOLY F.** (2003), « Jouer... Le jeu dans le développement, la pathologie et la thérapeutique », In Press Edition.
- **JOLY F., LABES G.** (2008), « Julian de Ajuriaguerra et la naissance de la psychomotricité, vol. 1 : Corps, tonus et psychomotricité », Éditions du Papyrus.
- **JOLY F., LABES G.** (2009), « Julian de Ajuriaguerra et la naissance de la psychomotricité, vol. 2 : Psychopathologie développementale et troubles psychomoteurs », Éditions du Papyrus.
- **JOLY F., LABES G.** (2010), « Julian de Ajuriaguerra et la naissance de la psychomotricité, vol. 3 : Entre inné et acquis : le bébé et le développement précoce », Éditions du Papyrus.
- **LESAGE B.** (2006), « La danse dans le processus thérapeutique – Fondements, outils et clinique en danse thérapie », Ramonville Saint-Agne, Érès.
- **LESAGE B.** (2012), « Jalons pour une pratique psychocorporelle : Structure, étayage, mouvement et relation », Broché.
- **MEUNIER L.** (2015), « Le bébé en mouvement - Savoir accompagner son développement psychomoteur », Dunod.
- **MORIN C.** (2013), « Schéma corporel, image du corps, image spéculaire : Neurologie et psychanalyse », Érès.
- **PAVY P., RAULT C.** (2016), « Accompagner l'éveil psychomoteur du bébé. Le bien-être du tout petit de la naissance à la marche », Mango.
- **PERRIER-GENAS M., HUGUET-MANOUKIAN J.** (2016), « Une pratique de soins précoces pour les enfants en situation de handicap », Érès.
- **PIREYRE E.W.** (2015), « Cas pratiques en psychomotricité », Dunod.
- **PIREYRE E.W.** (2011), « Clinique de l'image du corps - De la pratique aux concepts », Broché.
- **POTEL C.** (2006), « Corps brûlant, corps adolescent – Des thérapies à médiations corporelles pour les adolescents ? », Ramonville Saint-Agne, Érès.
- **POTEL C.** (2010), « Psychomotricité : entre théorie et pratique », Édition in press.
- **POTEL C.** (2010), « Être psychomotricien, Un métier du présent, un métier d'avenir », Édition Érès.
- **POTEL C.** (2015), « Du contre transfert corporel. Une clinique psychothérapique du corps », Édition Érès.
- **ROBERT-OUVRAY S.** (2007), « L'enfant tonique et sa mère », Desclée de Bower.
- **ROBERT-OUVRAY S.** (2010), « Intégration motrice et développement psychique : Une théorie de la psychomotricité », Desclée de Bower.

STAGIAIRE PRIS EN CHARGE PAR SON EMPLOYEUR

Remettez à votre employeur le **bulletin de demande de convention de formation professionnelle** en ayant pris soin de **compléter la partie STAGIAIRE au préalable**. Votre employeur doit remplir le bulletin dans son intégralité et nous le retourner par courrier ou par mail. Dès réception nous lui transmettrons la convention de formation professionnelle accompagnée du programme de la formation et du règlement intérieur. Votre inscription sera définitive dès réception par l'A.F.P.U.P. d'un exemplaire de la dite convention dûment complétée par votre employeur. Elle vous sera confirmée par mail.

STAGIAIRE EXERÇANT EN LIBÉRAL ET BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRISE EN CHARGE PAR LE FIF PL

Après avoir pris connaissance du programme de la formation et de notre règlement intérieur, faites-nous parvenir le **bulletin de demande de convention de formation professionnelle** dûment complété et signé. Dès réception nous vous transmettrons la convention de formation professionnelle. Votre inscription sera définitive dès réception par l'A.F.P.U.P. d'un exemplaire de la dite convention dûment complétée et du versement d'une somme correspondant à 30% du montant de la prestation de formation. Elle vous sera confirmée par mail. Le solde de la formation est à régler au premier jour de celle-ci. Les arrhes et le solde seront encaissés au terme de la formation.

Nota Bene : C'est la convention de formation ou le devis que vous devez adresser au FIF PL.

Le contrat de formation professionnelle s'applique uniquement aux stagiaires prenant à leur charge leur formation et ne percevant aucune subvention.

STAGIAIRE À TITRE INDIVIDUEL

Après avoir pris connaissance du programme de la formation et de notre règlement intérieur, faites-nous parvenir le **contrat de formation professionnelle** dûment complété et signé. Si vous êtes jeune diplômé (3 premières années à compter de la date d'obtention de votre diplôme) ou chômeur (attestation pôle emploi datée du mois du début à la formation) pensez à joindre les justificatifs afin de bénéficier du tarif préférentiel. Votre inscription sera définitive dès réception par l'A.F.P.U.P. de votre contrat de formation professionnelle et des arrhes. Elle vous sera confirmée par mail. Le solde de la formation est à régler au premier jour de celle-ci. Les arrhes et le solde seront encaissés au terme de la formation.

ENVIRON UN MOIS AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION

Nous vous adressons par mail la convocation reprenant toutes les informations pratiques (confirmation des dates, horaires, adresse exacte, l'équipement à prévoir). Nous vous demandons d'en accuser réception.

EN FIN DE STAGE

Vous complétez l'évaluation de la formation. Une attestation de fin de formation vous est remise et une attestation de présence vous sera adressée à vous et/ou à votre employeur.

ADHÉSION À L'A.F.P.U.P.

Elle n'est pas obligatoire mais vous permet de bénéficier d'une réduction lorsque vous financez VOUS-MÊME ET EN TOTALITÉ votre formation. Pour adhérer, adressez-nous un mail à secretariat@afpup.com et nous vous transmettrons le bulletin d'adhésion accompagné du règlement intérieur et des statuts de l'association. Vous devrez alors nous retourner le bulletin d'adhésion complété et signé accompagné de la cotisation fixée à 10€ pour l'année 2018.

FORMATIONS EN INTRA

A votre demande nous pouvons organiser des formations au sein de votre institution.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous contacter par mail à secretariat@afpup.com

[Retour au sommaire](#)

BULLETIN DE DEMANDE DE CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE À REMPLIR DANS SON INTÉGRALITÉ

STAGIAIRE

Nom (Melle, Mme, M.)..... Prénom.....

Portable..... e-mail.....

Profession..... Année d'obtention du diplôme :

Numéro ADELI * pour les psychomotriciens :

***A transmettre obligatoirement au moins 15 jours avant le début de la formation pour obtenir au terme de celle-ci et si la formation a été suivie dans son intégralité l'attestation de DPC.**

FORMATION DEMANDÉE

Dates..... Coût € T.T.C.

ÉTABLISSEMENT

NOM ou raison sociale.....

Service.....

Adresse.....

Organisme et adresse de facturation si différente :

Nom du correspondant formation (Melle, Mme, M.).....

Téléphone..... e-mail.....

Merci de nous fournir l'ensemble des informations ci-dessous indispensables à la prise en compte de votre demande.

Règlement de la formation à l'A.F.P.U.P. proviendra directement :

De l'établissement

Des pouvoirs publics pour la formation de leur agent

ANFH, Hôpital Public

Conseil Régional

Pôle Emploi

Département, Commune

D'un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) :

Au titre du plan de formation

Au titre de la professionnalisation et du droit individuel à la formation

Au titre du congé individuel de formation

Nom de l'OPCA :

Du professionnel exerçant en libéral et bénéficiant d'une prise en charge par le FIF PL

Fait à

le

Nom du responsable.....

Signature et cachet de l'établissement

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE



CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE À REMPLIR DANS SON INTÉGRALITÉ

Entre les soussignés :

1) Organisme de formation : **Association pour la Formation Post-Universitaire en Psychomotricité - 91, bd de l'Hôpital - 75013 PARIS**

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75218 11 75 auprès du préfet de région Ile-de-France

2) Stagiaire : NOM : Prénom :

Adresse :

Tel Portable : e-mail :

Profession : Année d'obtention du diplôme : N°ADEU* :

***A transmettre obligatoirement, par les psychomotriciens, au moins 15 jours avant le début de la formation pour obtenir au terme de celle-ci et si la formation a été suivie dans son intégralité l'attestation de DPC.**

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application de l'article L 6353-3 et suivants du Code du Travail.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

En exécution du présent contrat, l'A.F.P.U.P. s'engage à organiser l'action de formation prévue à l'annexe ci-jointe et intitulée dans les conditions fixées par les articles suivants.

ARTICLE 2 : NATURE, CARACTÉRISTIQUES ET CONDITIONS DE L'ACTION DE FORMATION

1) L'action de formation envisagée entre dans l'une des catégories prévues à l'article L6313-1 et suivants du code du travail.

Il revient au stagiaire signataire d'identifier la catégorie en cochant la case correspondante :

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

2) Dates : Lieu :

3) Sa durée est fixée à heures.

4) A l'issue de la formation, une attestation de présence et une attestation de fin de formation seront délivrées au stagiaire.

5) Le contenu de l'action de formation, ses objectifs, la méthode pédagogique, le niveau de connaissance préalable nécessaire avant l'entrée en formation, les effectifs concernés, les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens techniques et pédagogiques, les modalités de sanction de la formation, les diplômes, titres ou références des formateurs figurent en annexe du présent contrat dans le programme de la formation qui se trouve également dans la brochure de l'A.F.P.U.P.

6) Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation : Une feuille d'émargement devra être signée conjointement par les stagiaires et le formateur par demi journée de formation.

7) Par ailleurs, ces éléments contenus dans le programme de la formation associés au règlement intérieur de l'A.F.P.U.P. ont été remis au stagiaire avant de souscrire au dit contrat. Le stagiaire déclare avoir pris connaissance et adhérer au règlement intérieur avant de souscrire au contrat.

ARTICLE 3 : DÉLAI DE RÉTRACTATION

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire. L'inscription définitive n'intervient qu'après la signature du présent contrat et à l'expiration du délai de rétractation.

ARTICLE 4 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

- Le prix de l'action de formation est fixée à€ T.T.C*. Le stagiaire s'engage à verser :

la totalité du prix susmentionné, OU

une partie du prix susmentionné à hauteur de€ T.T.T.*, la différence d'un montant de€ T.T.T.*.

est acquittée par (nom et adresse de l'organisme)

Les modalités de paiement de la somme de€ T.T.T.* incombant au stagiaire sont les suivantes :

- Après un délai de rétractation mentionné à l'article 3 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de€ T.T.T.*.

Cette somme ne peut être supérieure à 30 % du prix dû par le stagiaire. Le paiement du solde, à la charge du stagiaire d'un montant de€ T.T.T.* sera effectué,

pour des raisons pratiques, le 1er jour de la formation mais encaissé après la réalisation effective de l'action de formation suivie par le stagiaire. Aucun escompte pour paiement anticipé. Pénalité de retard fixé au taux de 15%. Art D 444-5 du Code du Commerce. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 €.

ARTICLE 5 : INTERRUPTION DU STAGE

En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- Si la formation est débutée : maintien du règlement de la totalité de la formation au titre de dédommagement.

- Si la formation n'est pas débutée : retenue des arrhes au titre de dédommagement.

Ces sommes n'étant pas alors imputables au titre de la formation professionnelle.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat. L'A.F.P.U.P. se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation. En cas d'annulation de l'action de formation du fait de l'A.F.P.U.P. les arrhes seront restituées.

ARTICLE 6 : DATE D'EFFET ET DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat prend effet à compter de la signature par le stagiaire pour s'achever au 31 décembre 2018. Les actions de formation doivent se dérouler au cours de cette période de validité.

ARTICLE 7 : DIFFÉRENDS ÉVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de commerce de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à, le

Pour le stagiaire (Nom, prénom et signature)

Pour l'organisme de formation A.F.P.U.P.

A.F.P.U.P. – Institut de Formation de Psychomotricité
91, bd de l'Hôpital - 75013 PARIS
Tel : 06 62 21 17 54 – Courriel : secretariat@afpup.com
Association loi 1901 - N° SIRET : 823 679 915 00012 - Code APE : 9499Z

[Retour au sommaire](#)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'A.F.P.U.P.



Les articles formulés ci-dessous répondent à l'obligation d'informer le stagiaire du règlement intérieur propre à l'organisme de formation conformément aux dispositions des articles L. 6352-3, L. 6352-4 et R. 6352-15 du Code du Travail.

PRÉAMBULE

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION DU RÈGLEMENT

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par l'A.F.P.U.P. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire. Le stagiaire doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

SECTION 1 : RÈGLES D'HYGIÈNES ET DE SÉCURITÉ

ARTICLE 2 – PRINCIPES GÉNÉRAUX

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun de veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation. S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement le formateur.

Lorsque les actions de formation ont lieu dans des locaux mis à la disposition de l'A.F.P.U.P. se sont les mesures d'hygiène et de sécurité du règlement intérieur de l'établissement qui accueille la formation qui s'appliquent.

ARTICLE 3 – CONSIGNES D'INCENDIE

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et les issues de secours sont affichés dans les locaux mis à disposition pour la formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du formateur ou des services de secours.

Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter le formateur.

ARTICLE 4 – BOISSONS ALCOOLISÉES ET DROGUES

L'introduction ou la consommation de drogues ou de boissons alcoolisées dans les locaux mis à disposition pour la formation est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de participer à la formation en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues.

ARTICLE 5 – INTERDICTION DE FUMER

Il est formellement interdit de fumer dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte de la structure dans laquelle se déroule la formation.

ARTICLE 6 – ACCIDENT

Le stagiaire victime d'un accident survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail avertit immédiatement le formateur qui entreprend les démarches appropriées en matière de soins et en avertit le responsable de l'organisme de formation qui réalise la déclaration auprès de la caisse de sécurité sociale compétente.

SECTION 2 : RÈGLES GÉNÉRALES

ARTICLE 7 – INSCRIPTION

Afin de suivre au mieux l'action de formation, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, un niveau de connaissance en tant que pré-requis décrit dans le programme de la formation.

Pour des raisons pédagogiques, chaque participant doit s'inscrire à la formation dans sa globalité. Nous demandons donc à chaque personne de s'engager, à la condition qu'elle soit disponible, sur l'ensemble de la formation sélectionnée.

Les objectifs, la méthode pédagogique, le contenu détaillé, les moyens techniques et pédagogiques, les pré-requis, les modalités de sanction de la formation figurent dans le programme de la formation contenu dans la brochure de l'A.F.P.U.P.. Le stagiaire en a pris connaissance avant son inscription.

Les stagiaires par leur participation à une formation confirment leur adhésion à l'action de formation professionnelle continue et reconnaissent que leur objectif poursuivi concerne l'adaptation et le développement de compétences professionnelles ou l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances.

ARTICLE 8 – RÈGLES DIVERSES

L'ensemble des cours, documents, textes mis à la disposition des stagiaires sous forme de documentations pédagogiques ne peuvent être repris ou modifiés en dehors d'une utilisation privée sans autorisation de l'A.F.P.U.P.. Chaque stagiaire doit assumer la prise en charge de son assurance «responsabilité civile» pendant la durée du stage. Les stagiaires sont responsables de leurs objets personnels, des nuisances et des dégradations qu'ils pourraient causer aux locaux, matériels et autres.

En cas de perturbation du déroulement de la session de formation ou de sa durée pour cas de force majeure (grève des transports, intempéries, maladie du formateur...), l'A.F.P.U.P. se réserve le droit d'annuler le stage et de le reporter à une date ultérieure. En cas de force majeure et selon ses possibilités, l'A.F.P.U.P. s'engage à remplacer un formateur qui ne pourrait assurer sa prestation par un autre formateur de valeur pédagogique équivalente.

ARTICLE 9 – ASSIDUITÉ DU STAGIAIRE EN FORMATION

Article 9.1. - Horaires de formation

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'A.F.P.U.P.. Le non respect de ces horaires peut entraîner des sanctions.

Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

Article 9.2. - Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier. Cette information sera indiquée sur l'attestation de présence envoyée ensuite au financeur.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'A.F.P.U.P.



Article 9.3. - Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émergence au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, ce qui correspond dans la plupart des cas à chaque demi-journée de formation.

Afin d'améliorer la qualité de ces stages, il peut être demandé au stagiaires de réaliser une évaluation de la formation et de son organisation.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation.

Une attestation de présence au stage sera transmise au stagiaire suite à la formation. Cette attestation de présence et/ou feuille d'émergence sera également adressée selon le cas, à son employeur/administration et/ou à l'organisme qui finance l'action.

Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'A.F.P.U.P. les documents qu'elle doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation ; attestations d'inscription ou d'entrée en stage ...).

ARTICLE 10 – ACCÈS AUX LOCAUX DE FORMATION

Sauf autorisation expresse de la Direction de l'A.F.P.U.P. le stagiaire ne peut : entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation, y introduire, y faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à la formation, procéder dans ces derniers à la vente de biens ou de services.

ARTICLE 11 – TENUE

Le stagiaire est invité à se présenter à la formation en tenue vestimentaire correcte. Des prescriptions vestimentaires spécifiques peuvent être transmises au stagiaire pour des formations requérant un travail corporel particulier.

ARTICLE 12 – COMPORTEMENT

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et du bon déroulement des formations.

ARTICLE 13 – UTILISATION DU MATÉRIEL

Sauf autorisation particulière du formateur, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.

Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.

Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

SECTION 3 : MESURES DISCIPLINAIRES

ARTICLE 14 – SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant.

Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- rappel à l'ordre ;
- avertissement écrit par le responsable de l'A.F.P.U.P. ou par son représentant ;
- blâme ;
- exclusion temporaire de la formation ;
- exclusion définitive de la formation.

Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant informe de la sanction prise :

- l'employeur du stagiaire salarié ou l'administration de l'agent stagiaire ;
- et/ou le financeur de la formation de la sanction prise.

ARTICLE 15 – GARANTIES DISCIPLINAIRES

Article 15.1. - Information du stagiaire

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci n'ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Toutefois, lorsqu'un agissement, considéré comme fautif, a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, que la procédure ci-après décrite ait été respectée.

Article 15.2. - Convocation pour un entretien

Lorsque le responsable de l'A.F.P.U.P. ou son représentant envisage de prendre une sanction, il est procédé de la manière suivante :

Il convoque le stagiaire – par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge – en lui indiquant l'objet de la convocation ; la convocation indique également la date, l'heure et le lieu de l'entretien ainsi que la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou membre de l'organisme de formation.

Article 15.3. - Assistance possible pendant l'entretien

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix.

Le président de l'A.F.P.U.P. ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Article 15.4. - Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien.

La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

L'adhésion par le stagiaire au présent règlement intérieur entérine son inscription à la formation.

[Retour au sommaire](#)